

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

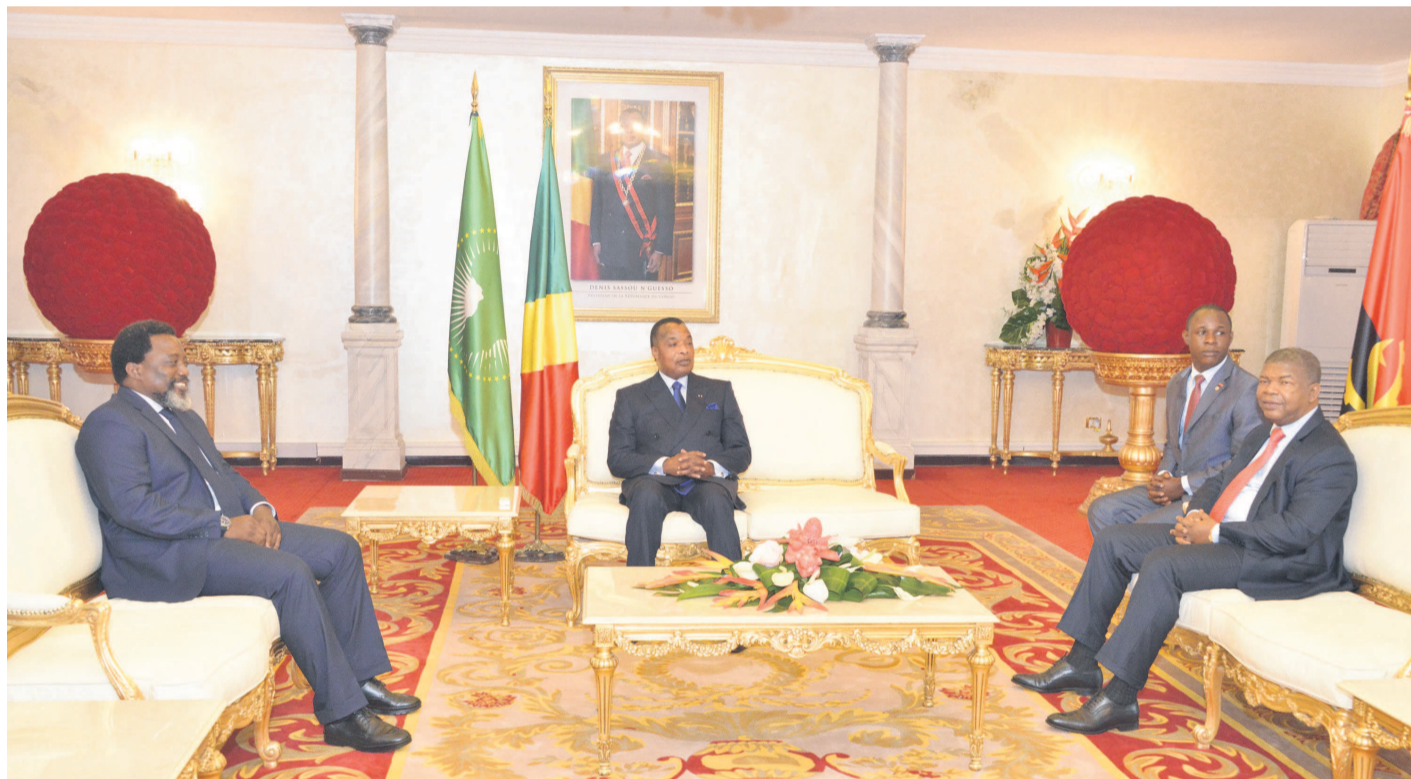
200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3144 - MERCREDI 14 FÉVRIER 2018

PAIX ET SÉCURITÉ

Rencontre à Kinshasa entre Sassou N'Guesso, Kabila et Joao Lourenço



Les trois chefs d'Etat lors du mini-sommet du 9 décembre 2017, à Brazzaville DR

En sa qualité de président en exercice de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs et président du Mécanisme de suivi de l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo (RDC), Denis Sassou N'Guesso préside ce 14 février à Kinshasa, en République démocratique du Congo, un mini-sommet auquel prennent part les présidents Joao Lourenço et Joseph Kabila.

Les débats entre les trois chefs d'Etat tourneront autour des questions liées à la paix et la sécurité au sein de cette région. Cette rencontre fait suite à celle du 9 décembre dernier, à Brazzaville, au cours de laquelle les chefs d'Etat des deux Congo et de l'Angola avaient évoqué entre autres sujets la publication du calendrier des élections en RDC et l'aboutissement du processus électoral au Kenya avec l'élection du président Uhuru Kenyatta.

CANTINES SCOLAIRES

Les USA apportent une contribution pour les cinq prochaines années

Les Etats-Unis d'Amérique, par le biais de leur ambassade en République du Congo, vont consentir trente millions de dollars, soit un peu plus de quinze milliards FCFA pour soutenir le programme des cantines sco-

lares, pour les cinq prochaines années.

Selon l'ambassadeur des Etats-Unis, Todd Philip Haskell, qui en a fait la déclaration lors de son entretien hier, avec le ministre de l'Enseignement primaire et

secondaire, Anatole Collinet Makosso, ce financement sera mis à la disposition du Programme alimentaire mondial qui en assurera la fourniture des denrées alimentaires.

Page 3



Guy Maurice

HYDROCARBURES

De bonnes perspectives pour le champ pétrolier Moho Nord

Le directeur Afrique du groupe Total, Guy Maurice, a affirmé le 13 février, à Brazzaville, que les activités de sa société se développaient bien au Congo, malgré l'abaissement du prix de baril de pétrole sur le marché mondial. Il en a fait le point au président Denis Sassou N'Guesso.

« J'ai fait un rapport complet de nos activités au chef de l'Etat. Il est clair que le développement de Moho Nord est un moment important dans la croissance pétrolière du pays. Les perspectives sont bonnes, la production est très largement à la hauteur des espérances. Avec un prix du baril qui a certes un peu baissé dans les jours passés et se situe autour de 60 dollars », a déclaré le directeur Afrique de Total à l'issue de l'audience.

Page 3

FOOTBALL

Junior Makiessé vedette à Al Ahli SC de Tripoli



Junior Makiessé pendant sa présentation au Club Al Ahli (DR)

Pour sa première prestation avec son nouveau club d'Al Ahli SC de Tripoli avec lequel il a signé un contrat d'un an renouvelable, l'international congolais, Junior Makiessé, a inscrit un doublé lors du match opposant son club à Al Tumuh, en seizièmes de finale de la Coupe de la Libye.

L'attaquant congolais identifié lors de la 5^e édition du Championnat d'Afrique des nations (Maroc 2018) promet de mettre son talent à contribution, pour permettre à l'équipe de retrouver la Ligue africaine des champions la saison prochaine.

« Actuellement, nous sommes premiers au classement. Il nous reste treize matchs. Pour moi, l'objectif c'est de remporter le championnat et la coupe et retrouver la compétition africaine la saison prochaine », a-t-il déclaré.

Page 11

EDITORIAL
Savoir

Page 2

ÉDITORIAL

Savoir

Ce que nous devons comprendre, dans le moment très particulier que nous vivons où vole en éclat le système économique centré sur l'exploitation des hydrocarbures dans lequel nous vivons depuis près d'un demi-siècle, c'est que seule la formation des nouvelles générations permettra de construire l'économie diversifiée dont dépend désormais notre avenir individuel et collectif.

Comment, en effet, pourrions-nous mener à bien les projets agricoles, industriels, commerciaux, artistiques et culturels que privilégient désormais les pouvoirs publics et qui permettront ce changement radical si les citoyennes et les citoyens ne maîtrisent pas le savoir, les techniques, les méthodes nécessaires ?

D'où l'idée qui, nous semble-t-il, devrait figurer clairement en tête du programme dit «de rupture» que le chef de l'Etat demande à son gouvernement de concrétiser le plus rapidement possible : faire de l'enseignement primaire, secondaire, technique, supérieur la priorité absolue de l'action publique, en veillant à ce que les moyens humains, matériels et financiers affectés à ce grand dessein soient à la hauteur des défis que nous devons relever dans un délai raisonnable ; mais en s'assurant aussi que tous les territoires du pays, y compris les plus isolés, en bénéficient.

De la même façon que dans les années qui suivirent l'accession du Congo à l'indépendance, la formation des hommes avait été privilégiée, plaçant notre pays en tête des nations africaines pour ce qui concernait le taux d'alphabétisation, il importe aujourd'hui - si du moins nous voulons relever le défi que nous nous lançons - de consacrer à l'enseignement sous toutes ses formes l'énergie et les moyens nécessaires.

Si nous le faisons sans plus attendre, l'on peut être certain qu'en dépit des difficultés financières que nous connaissons, de grands progrès se feront dans tous les domaines, entraînant une hausse du niveau de vie général qui profitera à chacun. Rien, c'est évident, n'est plus important aujourd'hui que de donner à tous les citoyens sans exception l'éducation, la formation, la culture qui leur permettront de vivre mieux demain.

Les Dépêches de Brazzaville

CONSEIL MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

Le budget de la commune en débat

Le président du Conseil municipal et départemental de la ville de Brazzaville, Christian Roger Okemba, a ouvert le 12 février à l'hôtel de ville, les travaux de la deuxième session ordinaire qui examinera onze affaires dont le budget de la commune, exercice 2018.

Dix jours durant, les élus locaux débattront de plusieurs projets de délibération au nombre desquels le programme d'investissement de la commune de Brazzaville pour l'année en cours, la fixation du taux des frais d'identification des terrains et dépôts. Les conseillers discuteront également de l'annulation du projet de délibération portant sur la dénomination de l'avenue Melvin-John's et du projet de débaptisation de la place Melvin-John's ; de l'espace dit triangle Tchadien situé entre les ministères des Hydrocarbures et de l'Economie forestière. Ils statueront aussi sur la création des parcs de stationnement dans le périmètre urbain ainsi que sur la création d'une fourrière municipale qui est un garage utilisé par les services municipaux pour abriter des véhicules abandonnés sur la voie publique, ou objets d'une saisie trouvés dans une situation gênant une quelconque activité sur le domaine public. Les élus locaux traiteront pareille-

ment d'un projet de modification de l'institution des frais d'armoires de la commune de Brazzaville ainsi que du numérotage sur les taxis et mini-bus. Ils détermineront les modalités d'implantations et d'exploitation des abattoirs artisanaux par les particuliers.

De même, les conseillers plancheront sur les modalités d'exercice en régie indirecte du service de désinfection, désinsectisation des marchés domaniaux de la ville capitale par les particuliers. Enfin, ils discuteront des modalités d'exercice en régie indirecte du service de nettoyage des marchés domaniaux par les particuliers.

« Cette session se tient dans un contexte de crise économique particulier et nous appelle au sens de responsabilité. Qu'une réflexion approfondie soit accordée aux questions mises en débat. Nous avons l'obligation de doter notre commune de cet instrument de travail pour lui permettre de commencer la mise en œuvre de

son plan d'action 2017-2022 », a déclaré Christian Roger Okemba.

« Je vous invite à plus d'imagination et de stratégie afin de renforcer les contrôles administratifs allant dans le sens de maximiser nos recettes locales ; d'améliorer la traçabilité dans le reversement des taxes et autres impôts recouvrés par les services de l'Etat et d'identifier d'autres ressources sûres pouvant renforcer le financement et le développement local », a ajouté le président du Conseil municipal et départemental de la ville de Brazzaville.

Il s'est, par ailleurs, félicité de pouvoir préserver les acquis sociaux, en peu de temps de sa mandature à la mairie, puis s'est réjoui de la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le gouvernement et les représentants de Frédéric Bintsamou.

Enfin, signalons que le Conseil municipal est issu des élections locales du 16 juillet 2017. Il est composé de conseillères et de conseillers municipaux élus au suffrage universel direct, conformément au code électoral qui est l'organe délibérant de la commune.

Fortuné Ibara

VIE ASSOCIATIVE

« Paix et Seconde famille » s'investit dans les activités productives

Les membres du Comité de suivi pour la paix et la reconstruction du Congo réunis au sein de la mutuelle « Paix et Seconde famille », que dirige Jeanne Yandza, ont pris l'engagement, le 13 février, de diversifier leurs activités financières en créant la plus-value productive.

La décision a été prise à l'issue de l'assemblée générale de l'organisation. Selon Virginie Koumba, l'une des membres de cette mutuelle, le plénum des membres présents a mis en place une commission ad hoc chargée d'étudier des activités génératrices de revenus sur lesquelles « Paix et Seconde

famille » compte mettre un accent particulier.

Invitée par des journalistes à les édifier sur ce que sera la mutuelle à la fin du mandat du Comité de suivi pour la paix et la reconstruction du Congo, Virginie Koumba a déclaré : « Pour l'heure notre institution demeure encore. Je m'interdis d'être négativiste. Les questions de la dissolution du comité de suivi ne constituent pas, pour le moment, notre préoccupation. Nous nous sommes engagés à créer une mutuelle d'entraide et de solidarité. Nous voulons actuellement renflouer nos caisses en diversifiant nos activités ».

De son côté, le commissaire à la réconciliation nationale du Comité de suivi, Félicien Mabika, qui a présidé les travaux en lieu et place du commissaire général du comité de suivi pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga, s'est dit satisfait des rapports présentés par le bureau exécutif après des années d'exercice.

Notons que la mutuelle « Paix et Seconde famille » a été créée en 2011. Elle a pour, entre autres objectifs: l'entraide et la solidarité entre les membres, ainsi que la création des activités génératrices de revenus pour fructifier les finances de l'organisation.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

HYDROCARBURES

De bonnes perspectives pour le champ pétrolier Moho Nord

Le directeur Afrique du groupe Total, Guy Maurice, a affirmé le 13 février, à Brazzaville, que les activités de sa société se développaient bien au Congo, malgré l'abaissement du prix de baril de pétrole sur le marché mondial.

Guy Maurice a foulé le sol congolais après la visite en décembre dernier du président directeur général de Total, Patrick Puyanné. Il est venu faire le point des activités de sa société au président Denis Sassou N'Gusso.

« J'ai fait un rapport complet de nos activités au chef de l'Etat. Il est clair que le développement de Moho Nord est important dans la croissance pétrolière du pays. Les perspectives sont bonnes, la production est largement à la hauteur des espérances, avec un prix du baril qui a certes un peu baissé dans les derniers jours et qui se situe autour de soixante dollars », a déclaré le directeur Afrique de Total, à l'issue de l'audience.

Répondant aux questions de la presse, Guy Maurice a indiqué que Total s'em-



plioiera dans la résolution des pénuries récurrentes de carburant dans les sta-

tions-service à Brazzaville. « Tous les efforts seront mis et notre engagement est complet sur cette question des produits à la pompe pour aider les auto-

rités et faire en sorte que l'énergie arrive dans toutes les stations-service », a-t-il soutenu.

Il a, par ailleurs, énoncé la détermination de Total à lutter contre le torchage du gaz sur le champ de Nkossa qui, selon lui, constitue la source majeure du gaz au Congo. Situé à plus de 70 km des côtes congolaises, ce gisement fait appel à des moyens financiers colossaux pour acheminer du gaz vers la centrale électrique basée à Pointe-Noire. « C'est extrêmement coûteux, par exemple, d'acheminer du gaz à la centrale électrique comme l'a fait Eni Congo. Pour éviter le torchage, nous réinjectons le gaz, ce qui soutient la production des liquides de Nkossa. », a expliqué Guy Maurice.

Le champ Moho Nord est entré en production en 2017. Il représente un investissement de onze milliards de dollars américains pour une production attendue en phase de pic de cent mille barils de pétrole par jour. C'est le plus important gisement pétrolier jamais exploité au Congo, et Total en est l'opérateur principal.

Christian Brice Elion

DIASPORA

Ferréol Gassackys : « Nous avons l'obligation de donner aux diasporas congolaises les possibilités de s'exprimer et d'être entendues »

De passage à Paris, le rapporteur de la Commission Affaires étrangères, coopération et Congolais de l'étranger à l'Assemblée nationale a rencontré, le 11 février, les correspondants de la presse congolaise.



Ferréol Ngassackys en conférence de presse à Paris (DR)

Par une conférence de presse de circonstance, le député du Parti congolais du travail de la circonscription de Poto-Poto 3 a pointé du doigt la violence inter-congolaise perpétrée entre Congolais. L'ancien commissaire général du Festival panafricain de musique a déploré l'existence d'une forte agressivité, estimant « injustifiable » « la violence, quelle qu'elle soit ».

« Ici, à Paris, il existe le phénomène des combattants. A en croire les revendications souvent relayées par les réseaux sociaux, il est formellement établi que ce sont des Congolais qui combattent ou violentent d'autres Congolais. », a-t-il rappelé, exprimant son incompréhension pour cette forme de grogne ou de contestation.

Préoccupé par ce phénomène, le rapporteur de la Commission Affaires étrangères, coopération et Congolais de l'étranger a déclaré : « Je pense qu'il faut privilégier le dialogue, après une année de vives tensions politiques dans notre pays », allant jusqu'à affirmer que des passerelles adéquates doivent être instituées entre le Congo et ses diasporas, car « Evidemment, cela passe par une bonne représentation de ces diasporas au parlement ». Et d'ajouter : « en ce qui concerne les diasporas congolaises, je le répète, elles doivent être mieux représentées au Congo, à l'instar de la diaspora malienne. Nous avons l'obligation de leur donner les possibilités de s'exprimer et d'être entendues. », a-t-il conclu.

Marie Alfred Ngoma

CANTINES SCOLAIRES

Les Etats-Unis disposés à injecter environ 15 milliards FCFA au Congo

L'ambassadeur américain au Congo, Todd P. Haskell, a donné l'information au ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, le 13 février.

Après le retrait de leur ONG Partenariat international pour le développement humain (IPHD), les Etats-Unis sont disposés à débloquer une enveloppe de trente millions de dollars, soit environ quinze milliards FCFA, pour financer les cantines scolaires à travers le Programme alimentaire mondial (PAM). « Les USA vont débloquer une enveloppe de trente millions de dollars pendant cinq ans pour ce programme via le PAM au Congo. Je suis très fier de ce programme », a déclaré Todd Haskell, à sa sortie d'audience. En outre, les deux personnalités ont évoqué la question sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement de la langue anglaise au Congo. Ainsi, le diplomate américain a expliqué au ministre le programme Fellow consistant à améliorer les compétences des enseignants et des cadres administratifs en anglais. De même, les deux parties envisagent de réviser les programmes de formation en anglais. Car les enseignements actuels seraient en déphasage avec la nouvelle donne. Pour ce faire, les Etats-Unis travailleront avec l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (Inrap) pour la révision des curricula



Anatole Collinet Makosso s'entretenant avec Todd Haskell/Adiac

de formation. « Nous collaborons aussi avec le ministère de l'Enseignement primaire sur la possibilité d'améliorer l'enseignement de la langue anglaise au Congo. Il y a un expert américain qui vien-

« Les USA vont débloquer une enveloppe de trente millions de dollars pendant cinq ans pour ce programme via le PAM au Congo. Je suis très fier de ce programme »

dra ici, en septembre, pour travailler avec l'Inrap sur les curricula d'anglais », a annoncé l'ambassadeur. Todd Haskell a, enfin, proposé à son interlocuteur la mise en œuvre d'un programme qui consiste à mettre ensemble

les élèves des différents établissements afin qu'ils puissent comprendre les programmes de formation développés au niveau de l'ambassade. Pour cela, ils vont mettre en place des classes de découverte et des sorties culturelles ainsi que des échanges de classe entre les élèves des deux pays. C'est ainsi que les deux parties sont tombées d'accord pour créer un comité technique pilote.

Le ministre Anatole Collinet Makosso a, de son côté, demandé à son hôte de travailler sur un projet d'identification de quelques écoles pilotes qui devraient commencer avec l'apprentissage de la langue anglaise, dès le cycle primaire à Brazzaville, Pointe-Noire et à l'intérieur du pays. Il a aussi souhaité que dans le cadre de la réinsertion des ex-combattants dans le Pool, qu'un accent soit mis sur les enfants ayant abandonné les études en ce qui concerne la formation.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE D'ELABORER LE MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES, COMPTABLES ET DE PASSATION DE MARCHES
N°002C/2018/MAEP/PDAC-UNCP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a bénéficié du soutien financier de l'Association Internationale de Développement IDA, Groupe Banque Mondiale, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). L'Accord de Financement a été signé le 20 septembre 2017. En attendant la mise en vigueur, une avance de préparation de projet a été mise en place, dont une partie de ces fonds est destinée aux paiements des services de Consultants pour, entre autres, l'élaboration du manuel des procédures administratives, financières, comptables et de passation de marchés du PDAC, objet du présent avis à manifestation d'intérêt.

2. L'objectif de développement du projet est d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans des zones sélectionnées, et d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité.

3. L'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt par rapport aux services décrits ci-dessus. Ils doivent fournir des informations indiquant leurs capacités techniques et leur expérience à exécuter lesdits services.

4. Profil du Consultant : le consultant doit avoir :
a. un diplôme supérieur (BAC + 5 au moins) dans les domaines de planification, management des programmes/projets, économie du développement ou équivalent ;
b. une expérience d'au moins 5 ans dans l'élaboration des manuels de procédures administratives, financières, comptables et de passation de marchés des projets des bailleurs de fonds internationaux sur la gestion fiduciaire.

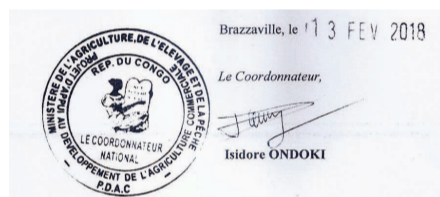
5. Le dossier de candidature devra comporter les

renseignements suivants :
a. un curriculum vitae détaillé mentionnant clairement les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires ;
b. les copies des diplômes ;
c. une liste des précédents clients pour ce type de mission (année, coût de la mission, attestation de bonne fin ou copies des contrats, nom et adresse complète du représentant du client) ;
6. Sur cette base, le consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 ».

7. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) pour obtenir les termes de référence et/ou d'autres informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h30 à 15h30.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées, sous pli fermé ou en version électronique, au plus tard le mercredi 28 février 2018, à l'adresse ci-dessous :

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET (UNCP), Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com



AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE D'ELABORER LE MANUEL DE SUIVI-EVALUATION
N°003C/2018/MAEP/PDAC-UNCP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a bénéficié du soutien financier de l'Association Internationale de Développement IDA, Groupe Banque Mondiale, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). L'Accord de Financement a été signé le 20 septembre 2017. En attendant la mise en vigueur, une avance de préparation de projet a été mise en place, dont une partie de ces fonds est destinée aux paiements des services de Consultants pour, entre autres, l'élaboration du manuel des procédures administratives, financières, comptables et de passation de marchés du PDAC, objet du présent avis à manifestation d'intérêt.

2. L'objectif de développement du projet est d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans des zones sélectionnées, et d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité.

3. L'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt par rapport aux services décrits ci-dessus. Ils doivent fournir des informations indiquant leurs capacités techniques et leur expérience à exécuter lesdits services.

4. Profil du Consultant : le consultant doit avoir :
a. un diplôme supérieur (BAC + 5 au moins) dans les domaines de planification, management des programmes/projets, économie du développement, statistiques ou équivalent ;
b. une expérience d'au moins 5 ans dans l'élaboration des manuels de suivi-évaluation des projets des bailleurs de fonds internationaux sur la mise en place du système des bases de données et de suivi évaluation.

5. Le dossier de candidature devra comporter les

renseignements suivants :
a. un curriculum vitae détaillé mentionnant clairement les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires ;
b. les copies des diplômes ;
c. une liste des précédents clients pour ce type de mission (année, coût de la mission, attestation de bonne fin ou copies des contrats, nom et adresse complète du représentant du client) ;
6. Sur cette base, le consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque mondiale « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 ».

7. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) pour obtenir les termes de références et/ou autres informations complémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h30 à 15h30.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées, sous pli fermé ou en version électronique, au plus tard le mercredi 28 février 2018, à l'adresse ci-dessous :

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com



AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE D'ELABORER LE MANUEL DE SUIVI-ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL
N°004C/2018/MAEP/PDAC-UNCP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a bénéficié du soutien financier de l'Association Internationale de Développement IDA, Groupe Banque Mondiale, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). L'Accord de Financement a été signé le 20 septembre 2017. En attendant la mise en vigueur, une avance de préparation de projet a été mise en place, dont une partie de ces fonds est destinée aux paiements des services de Consultants pour, entre autres, l'élaboration du manuel des procédures administratives, financières, comptables et de passation de marchés du PDAC, objet du présent avis à manifestation d'intérêt.

2. L'objectif de développement du projet est d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans des zones sélectionnées, et d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité.

3. L'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt par rapport aux services décrits ci-dessus. Ils doivent fournir des informations indiquant leurs capacités techniques et leur expérience à exécuter lesdits services.

1. Profil du Consultant : le consultant doit avoir :
a. un diplôme supérieur (BAC + 5 au moins) dans les domaines de l'environnement, de la gestion des ressources naturelles ou disciplines apparentées ;
b. une expérience d'au moins 5 ans dans l'élaboration des manuels de suivi-environnemental et social ;
c. une parfaite connaissance de la législation environnementale nationale et des exigences et procédures de la Banque mondiale ou autres institutions internationales en matière d'évaluation

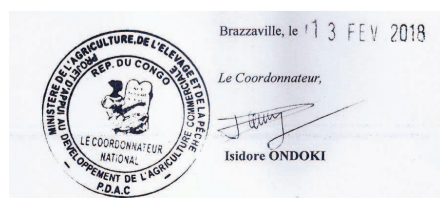
environnementale et de gestion des plaintes.

2. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :
a. un curriculum vitae détaillé mentionnant clairement les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires ;
b. les copies des diplômes ;
c. une liste des précédents clients pour ce type de mission (année, coût de la mission, attestation de bonne fin ou copies des contrats, nom et adresse complète du représentant du client) ;
3. Sur cette base, le consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 ».

4. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) pour obtenir les termes de référence et/ou autres informations complémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h30 à 15h30.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées, sous pli fermé ou en version électronique, au plus tard le mercredi 28 février 2018, à l'adresse ci-dessous :

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com



AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE D'ELABORER LE MANUEL DE GESTION DES FONDS A COUTS PARTAGES
N°005C/2018/MAEP/PDAC-UNCP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a bénéficié du soutien financier de l'Association Internationale de Développement IDA, Groupe Banque Mondiale, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). L'Accord de Financement a été signé le 20 septembre 2017. En attendant la mise en vigueur, une avance de préparation de projet a été mise en place, dont une partie de ces fonds est destinée aux paiements des services de Consultants pour, entre autres, l'élaboration du manuel des procédures administratives, financières, comptables et de passation de marchés du PDAC, objet du présent avis à manifestation d'intérêt.

2. L'objectif de développement du projet est d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans des zones sélectionnées, et d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité.

3. L'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt par rapport aux services décrits ci-dessus. Ils doivent fournir des informations indiquant leurs capacités techniques et leur expérience à exécuter lesdits services.

4. Profil du Consultant : le consultant doit avoir :
a. un diplôme supérieur (BAC + 5 au moins) dans les domaines de planification, management des programmes/projets, économie, agronomie, développement rural, zootechnie, évaluation ou équivalent ;
b. une expérience d'au moins 5 ans dans l'élaboration de manuels de financement de micro-projets ou de procédures ou guides/lignes directrices d'appui aux producteurs et aux MPME.

5. Le dossier de candidature devra comporter les

renseignements suivants :
a. un curriculum vitae détaillé mentionnant clairement les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires ;
b. les copies des diplômes ;
c. une liste des précédents clients pour ce type de mission (année, coût de la mission, attestation de bonne fin ou copies des contrats, nom et adresse complète du représentant du client) ;
6. Sur cette base, le consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 ».

7. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) pour obtenir les termes de références et/ou autres informations complémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h30 à 15h30.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées, sous pli fermé ou en version électronique, au plus tard le mercredi 28 février 2018, à l'adresse ci-dessous :

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com



ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Aimé Ange Bininga met en garde les gestionnaires des prisons

Le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones a interpellé, le 13 février à Brazzaville, les responsables des Maisons d'arrêt, contre tout traitement inhumain ou dégradant infligé aux détenus.

Le garde des sceaux a haussé le ton sur la question, à l'ouverture du séminaire de renforcement des capacités, organisé au bénéfice des agents de l'administration pénitentiaire, principaux gestionnaires des établissements et centres de détention.

« Conformément aux principes édictés par les traités et conventions internationaux sur le respect des droits humains, et repris par notre cadre juridique, aucune personne, en détention dans nos Maisons d'arrêt, ne doit être l'objet d'un traitement inhumain ou dégradant », a souligné le ministre de la Justice.

Aussitôt interpellés, les agents et responsables de l'administration pénitentiaire ont compris la nécessité de gérer avec professionnalisme les prisons, mais surtout les enjeux de garantir aux détenus leurs droits fondamentaux, tels que prévus dans les textes.

« Dans ses instructions, le ministre de la Justice a été très claire. Il veut qu'à l'issue de ce séminaire, le personnel de l'administration pénitentiaire soit aguerrri, prêt à répondre à toute éventualité, en vue de bien mettre en application les orientations du ministre », a indiqué, pour sa part, le directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel Jean-Blaise Komo.

Le séminaire de formation de deux jours, organisé avec l'appui du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), permet de transmettre aux gestionnaires des Maisons d'arrêt de nouvelles connaissances théoriques. « Puisqu'il est question ici du renforcement de vos capacités, j'ose espérer que ce séminaire vous permettra d'améliorer votre savoir-faire dans l'exercice de votre profession. Les personnes détenues sont les principaux bénéficiaires de cette formation. Une nette différence devra donc se ressentir dans leur traitement, en rupture totale avec les antivaleurs dénoncées par le chef de l'Etat », a renchéri Aimé Ange Wilfrid Bininga.

Pour le chef de la délégation du CICR pour l'Afrique centrale, Markus Brudermann, cette formation vient à point nommé. Elle vise quelques objectifs fondamentaux, dont le plus essentiel est la consolidation du dialogue avec les autorités congolaises sur la détention.

Firmin Oyé

AFRIQUE CENTRALE

Le nouveau représentant Zone de l'Unicef prend ses fonctions

Stephan Grieb a présenté, le 8 février, les lettres de créance l'accréditant auprès du secrétariat général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

Stephan Grieb et le secrétaire général de la CEEAC, Ahmad Allam-mi, ont échangé largement sur l'excellence des relations de coopération entre leurs deux institutions respectives et pris l'engagement de ne ménager aucun effort en vue d'insuffler plus de dynamisme à ces relations.

« La coopération avec la CEEAC

me tient à cœur... car c'est dans la cohésion de notre action que la lutte contre tous les fléaux qui menacent les enfants connaîtra un dénouement favorable », a souligné Stephan Grieb. Et pour emboîter le pas à son hôte, l'ambassadeur Allam-mi a réaffirmé sa détermination et toute sa disponibilité à œuvrer pour la consolidation des relations de coopération entre la CEEAC et l'Unicef.

Le secrétaire général de la CEEAC a ensuite édifié son hôte sur les dossiers brûlants sur lesquels cette institution travaille actuellement, à savoir, la réforme institutionnelle et organisationnelle de

la CEEAC, le processus de rationalisation des deux communautés économiques régionales (Cémac, CEEAC), les préparatifs de la réunion des chefs d'Etat membres de la CEEAC sur la situation sécuritaire en Afrique centrale en mars prochain et le sommet ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement en juin. Le nouveau représentant Zone de l'Unicef, Stephan Grieb, est de nationalité allemande, détenteur d'une maîtrise en droit et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en administration internationale.

Yvette Reine Nzaba

UNESCO

Un appel à candidature pour le prix Guillermo Cano 2018

La récompense sera décernée en mai, à l'occasion de la conférence de la Journée internationale de la liberté de la presse sur le thème « médias, justice et état de droit : les contrepoids du pouvoir », indique le communiqué de presse de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

Le communiqué précise que le prix mondial de la liberté de la presse Guillermo-Cano est financé par les Fondations Cano et Helsingin Sanomat. Il est d'une valeur de vingt-cinq mille dollars américains.

À cet effet, l'Unesco invite les Etats membres en consultation avec leurs commissions nationales,

organismes professionnels non gouvernementaux internationaux et régionaux dans le domaine de la liberté de la presse à proposer des candidats. Ce prix mondial de la liberté de la presse a été créé en 1997, par le Conseil exécutif de l'Unesco, poursuit le communiqué. Il est destiné à distinguer une personne, une organisation ayant contribué d'une manière remarquable à la défense ou la promotion de la liberté de la presse dans le monde, surtout si elle a pris des risques.

Guillermo Cano Isaza fut un journaliste colombien qui a exercé le métier d'éditeur depuis l'âge de 27 ans.

Lydie Gisèle Oko

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE D'ELABORER LE MANUEL DE LA COMPOSANTE D'URGENCE

N°006C/2018/MAEP/PDAC-UNCP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a bénéficié du soutien financier de l'Association Internationale de Développement IDA, Groupe Banque Mondiale, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). L'Accord de Financement a été signé le 20 septembre 2017. En attendant la mise en vigueur, une avance de préparation de projet a été mise en place, dont une partie de ces fonds est destinée aux paiements des services de Consultants pour, entre autres, l'élaboration du manuel des procédures administratives, financières, comptables et de passation de marchés du PDAC, objet du présent avis à manifestation d'intérêt.

2. L'objectif de développement du projet est d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans des zones sélectionnées, et d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité.

3. L'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt par rapport aux services décrits

ci-dessus. Ils doivent fournir des informations indiquant leurs capacités techniques et leur expérience à exécuter lesdits services.

4. Profil du Consultant : le consultant doit avoir :
a. un diplôme supérieur (BAC + 5 au moins) dans les domaines du développement social, du secourisme, de la planification, du management des programmes/projets ou équivalent;
b. une expérience d'au moins 5 ans dans l'élaboration de manuels/guides de la gestion des catastrophes.

5. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :
a. un curriculum vitae détaillé mentionnant clairement les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires ;
b. les copies des diplômes ;
c. une liste des précédents clients pour ce type de mission (année, coût de la mission, attestation de bonne fin ou copies des contrats, nom et adresse complète du représentant du client) ;

6. Sur cette base, le consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la

Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 ».

7. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) pour obtenir les termes de référence et/ou informations complémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h30 à 15h30.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées, sous pli fermé ou en version électronique, au plus tard le mercredi 28 février 2018, à l'adresse ci-dessous :

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com



MÉDIAS

Une mutation massive de «Ziana TV» sur les réseaux sociaux

Le média de la diaspora de la télé-Web assure sa transition numérique sur les réseaux sociaux. Son directeur, Cyr Rodolphe Makosso, explique aux Dépêches de Brazzaville la passerelle d'un réseau à un autre.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : La mutation de votre média s'inscrit dans quelle stratégie ?
Cyr Rodolphe Makosso (C.R.M.) : Par rapport à notre stratégie de départ qui était de donner à la diaspora congolaise et aux diasporas africaines un outil en ligne qui soit au cœur de leur actualité, notre projet connaît une légère mutation. Nous continuons à créer des contenus vidéos autour de l'actualité, mais notre nouveau portail www.zianatv.com a désormais vocation à traiter de l'actualité comme le font les médias traditionnels. Notre identité aussi a évolué, passant de « La chaîne de la diaspora » à « La chaîne au cœur des diasporas », affirmant ainsi notre nouvelle vocation panafricaine. Maîtriser la chaîne de l'information ; pénétrer les diasporas africaines ; produire des contenus à forte valeur ajoutée ; donner une place à l'interactivité et diversifier les contenus, ... : voilà la nouvelle route que nous traçons avec les hommes et les femmes qui s'investissent dans ce projet et qui animent au quotidien «Ziana TV». Depuis un an, nous avons travaillé pour la diversification de nos contenus, car nous étions identifiés, auprès du grand public, comme un média « trop politiquement connoté ». Aujourd'hui, cette image s'atténue grâce à la stratégie nouvelle déployée depuis fin 2016.

L.D.B. : Comment assurez-vous la véracité de vos contenus ?

C.R.M. : Comme vous le savez, il ne nous revient pas d'assurer la véracité des contenus pour gagner en légitimité. Soit l'information est fautive, vous ne la verrez pas sur notre site, soit elle est vraie, il nous faut alors la recouper avant de la publier. Je suis conscient qu'il y a un procès en sorcellerie à l'égard des médias en ligne, ce que l'on appelle les « pur players » comme «Ziana TV». Mais nous avons dans notre équipe des hommes et des femmes formés, qui mettent en pratique quotidiennement les règles déontologiques qui régissent le métier de journaliste. Pour tout vous dire, nous enquêtons, nous recou-



Cyr Rodolphe Makosso

pons et surtout allons à la source avant de publier sur nos supports. Nous ne sommes pas infaillibles, mais nos contenus sont sourcés. C'est ce sérieux qui nous a permis, depuis des années, de gagner en crédibilité et en légitimité auprès du grand public et des spécialistes. Aujourd'hui, nos contenus sont repris par d'autres médias internationaux traditionnels pour illustrer l'actualité congolaise, par exemple.

L.D.B. : Comment s'organise la collaboration au sein de votre média ?

C.R.M. : Nous avons une organisation de travail simplifiée, répartie en trois pôles : politique, culturel et associatif. Je coordonne l'ensemble, je fixe le cap tout en laissant une grande autonomie d'organisation à chaque animateur. Au fil des années, «Ziana TV» est devenue la première école de formation terrain des animateurs audiovisuels de la diaspora congolaise. Nous recrutons sur la base de projets, ce qui permet à l'homme ou à la femme qui s'investit avec «Ziana TV» de s'épanouir dans une équipe où il sait que nous mettrons à sa disposition les moyens techniques pour réaliser son rêve.

L.D.B. : Quelle est la part d'audience ?

C.R.M. : Rires. Nous réalisons une audience qui, à l'échelle de la population congolaise, est loin d'être négligeable. Si nous prenons les audiences cumulées de l'ensemble de nos supports de diffusion (Facebook, Youtube, Twitter, Whatsapp, Instagram et notre site www.zianatv.com), nous

atteignons quotidiennement près de huit cent mille personnes. Nous ne prenons pas en compte nos publications reprises par des tiers et republiées ailleurs avec des scores d'audience très importants. Le profil type du Zianatique (fan de «Ziana TV»), c'est le personnage dont l'âge varie entre 25 et 65 ans ; il habite en France, au Congo, ou au Canada-Etats-Unis ; il est branché sur les réseaux sociaux et suit nos contenus sur un terminal mobile (smartphone ou tablette). Nous travaillons, en ce moment, sur un programme axé sur les cultures urbaines afin d'attirer les 15-18 ans et élargir ainsi notre cible.

L.D.B. : Certes, la diffusion de vos contenus est virtuelle. Comptez-vous sur une éventuelle installation au Congo ?

C.R.M. : J'éprouve toujours des difficultés avec le vocable «virtuel» quand il s'agit de désigner la diffusion sur internet des contenus que nous créons. Les smartphones et autres outils nomades ne sont que des supports d'affiche comme l'est le poste-téléviseur. Aussi, nous n'usons pas d'hologrammes comme animateurs ou comme acteurs politiques, associatifs, ... Nos équipes de travail sont constituées de vrais hommes et femmes, nous tournons dans de vrais studios pour produire nos contenus, comme le font les chaînes traditionnelles. Quant au deuxième aspect de votre question, les conditions ne sont pas totalement réunies localement pour permettre notre installation au Congo. D'une part, nous craignons une intolérance par rapport à notre liberté de ton ; d'autre part, les coûts exorbitants pratiqués par les fournisseurs d'internet au Congo constitueraient un frein à notre développement. En attendant, nous continuons de développer ce projet ici, en France. Nous avons, d'ailleurs, reçu des propositions pour nous installer dans un pays de la Cémac et dans un autre pays en Afrique de l'ouest. Nous étudions actuellement ces propositions.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

SOUDAN

Le Conseil de sécurité proroge l'application des sanctions au Darfour

La paix et la sécurité internationales sont toujours menacées dans la région, d'où la prorogation de l'application des sanctions jusqu'au 12 mars 2019.

La décision a été adoptée à l'unanimité des quinze membres et consignée dans la résolution 2400 (2018). Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est engagé à examiner régulièrement les mesures au Darfour, en lien avec l'évolution de la situation sur le terrain, et en tenant compte des recommandations du groupe d'experts, chargé de rédiger des rapports périodiques.

Le prochain rapport sera remis au Conseil de sécurité au plus tard le 18 août. Et le rapport final au plus tard le 12 janvier 2019. Le mandat du groupe d'experts est d'appuyer les travaux du Comité des sanctions, chargé de surveiller l'application de l'embargo sur les armes, l'interdiction de voyager et le gel des avoirs imposés «à toutes les parties à l'Accord de cessez-le-feu de N'Djamena et tous autres belligérants».

La situation dans les cinq Etats du Darfour se serait considérablement améliorée au cours des derniers mois, selon le représentant du Sou-

dan. Ceci grâce aux efforts conjoints de son gouvernement, de l'opération de l'Union africaine et des Nations unies au Darfour et des partenaires humanitaires, a-t-il précisé. Ce qui l'aurait poussé à plaider en faveur de la levée des sanctions du Conseil de sécurité à son pays. Pour lui, on devrait mettre fin au mandat du groupe d'experts «de manière graduelle», a-t-il martelé.

Le régime de sanctions n'a plus raison d'être, selon lui. Il appelle donc les groupes rebelles à rejoindre la table des négociations.

Noël Ndong

BRÈVES

NIGERIA

Haruna Yahaya, un des jihadistes du groupe nigérian Boko Haram, a été condamné à quinze ans de prison pour sa participation à l'enlèvement, en 2014, de deux cent dix-neuf jeunes lycéennes à Chibok, dans le nord-est du Nigeria. Handicapé avec un bras paralysé et une jambe déformée, l'homme de 35 ans a plaidé coupable, mais a demandé la clémence des jurés, pour avoir été « forcé à intégrer » le groupe jihadiste. Des centaines de membres présumés du groupe jihadiste nigérian Boko Haram ont commencé à comparaître, le 12 février, devant un tribunal installé dans une base militaire à Kainji, au centre du Nigeria, pour déterminer s'ils seront condamnés, innocentés ou envoyés dans des centres de réhabilitation.

SOUDAN DU SUD

Le porte-parole des rebelles du Soudan du Sud, James Gatdet Dak, a été condamné à mort par pendaison, un an après avoir été expulsé du Kenya où il avait obtenu le statut de réfugié. L'accusé a été reconnu coupable de trahison et d'autres crimes contre l'Etat. L'ancien journaliste, qui a proclamé son innocence, a également été condamné à vingt-et-un ans de prison, une peine qu'il devrait purger avant son exécution. James Gatdet avait fui son pays et obtenu le statut de réfugié au Kenya d'où il a néanmoins été expulsé vers le Soudan du Sud en novembre 2016, en violation du droit international.

GABON

Le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, entame une mini-tournée régionale ce 13 février. Sans préciser la durée de ce déplacement, le président gabonais se rendra respectivement au Rwanda, en Angola, au Congo et en RD Congo. La visite de travail du président Bongo – président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale - dans ces pays entre dans le cadre des consultations régulières entre les chefs d'Etat de la région. Au cours de ce périple africain, les questions d'intégration sous-régionale, de sécurité, de terrorisme, de migrations et d'autres sujets internationaux d'intérêt commun seront au cœur des échanges entre le chef de l'Etat et ses pairs africains.

TCHAD

Le pays a besoin de 544 millions de dollars pour répondre aux besoins humanitaires en 2018. 4,4 millions de personnes (sur une population totale de 14,7 millions), soit près d'une personne sur trois, ont besoin d'assistance humanitaire cette année, selon le nouveau plan de réponse humanitaire lancé par le gouvernement tchadien et la communauté humanitaire. Ce plan a trois objectifs : sauver et préserver la vie et la dignité de la population affectée, réduire sa vulnérabilité à travers le renforcement de la résilience, contribuer à la protection de la population vulnérable et renforcer la redevabilité envers la population affectée. En 2017, le plan de réponse humanitaire du Tchad n'a été financé qu'à 43% (contre 53% en 2016), ce qui en fait un des dix plans les moins bien financés au monde. Début février de cette année, seulement 1,8% des 544 millions requis pour l'actuelle réponse humanitaire ont été mobilisés.

CENTRAFRIQUE

Cinq personnes – deux chauffeurs, deux assistants et un passager - sont en procès en Centrafrique dans l'affaire des munitions et de la drogue découvertes fin janvier dans un camion affrété par une entreprise privée sous contrat avec l'ONU à Ippy, dans le centre du pays. Ils sont accusés de détention de munitions de chasse sans permis, de détention de chanvre indien et de stupéfiant. Le jugement a été mis en délibéré et devrait être prononcé ce 14 février. La mission de l'ONU (Minusca) avait annoncé, la semaine dernière, avoir découvert à Ippy plusieurs centaines de munitions de fusil de chasse et de la drogue, cachées dans un camion affrété par l'entreprise Ecolog. La drogue saisie était du « chanvre indien et du tramadol », un analgésique opioïde.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR EXERNE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2017 CLOS AU 31 DECEMBRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

Référence de l'accord de financement/ Numéro du crédit : 5302 – CG
N° d'Identification du Projet : P128628
N° Avis : AMI N° CG-PDCE-043-SC-QC-18
Date de publication : 13 février 2018
Date de clôture : 27 février 2018.

I – Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'un auditeur externe des comptes de l'exercice 2017 clos au 31 décembre dudit projet.

II - Objectif de l'intervention du consultant

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal, la mission de l'audit portera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

L'auditeur doit se prononcer sur :

- a)-La sincérité et la régularité des états financiers, des relevés des dépenses et du compte spécial. Cette sincérité et cette régularité devront être appréciées par rapport aux normes comptables, aux directives de la Banque et à l'accord de financement, notamment quant à l'éligibilité et à la validité des dépenses effectuées par le projet et les maîtres d'ouvrage délégués éventuels (justification des dépenses, respect des procédures de passation de marchés – confère. Annexe 3 de l'accord de don).
- b)-L'efficacité du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'organisation à préparer des rapports financiers fiables et à maintenir une comptabilité exhaustive et probante de toutes les transactions.
- c)-La conformité de l'exécution du projet par rapport aux termes de l'Accord de financement, aux instructions de la Banque Mondiale et aux lois et réglementation (aspects environnementaux, fiscaux...)

III - Profil et qualification du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Le personnel clé de la mission devra comporter :

- a)-Un expert-comptable diplômé justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par la Banque Mondiale,
- b)-Un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau BAC + 5 ou plus en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 5 ans au moins d'audit financier,
- c)-Un (01) auditeur senior disposant d'au moins cinq années

d'expérience en cabinet d'audit dont trois dans le domaine d'audit des projets financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement; et

d)-Un (1) spécialiste en passation des marchés disposant d'au moins de trois (3) années d'expérience dans ce domaine pour des projets/programmes financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement.

IV. Méthode de sélection

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE), invite les consultants (Cabinet d'audit et d'expertise comptable) admissibles à manifester leurs intérêts à fournir des services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations (brochures, descriptions de missions similaires réalisées, disponibilité des experts qualifiés dans les domaines de la mission) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés (Qualifications générales), références concernant l'exécution des contrats analogues, disponibilités des connaissances parmi le personnel, (équipe disponible pour la mission), méthodologie proposée pour conduire la mission.

Le Consultant sera recruté par la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (QC) en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et les crédits et dons de l'IDA, édition de janvier 2011 et les dispositions prévues dans l'accord de financement

V. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous plis fermé, au plus tard le 27 février 2018 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un auditeur externe des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 du PDCE ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Gestion du PDCE

À l'attention de monsieur OKOMBI Auxence Léonard, Coordonnateur du PDCE

Adresse : 177 rue Soweto – Quartier Ex télévision Bacongo

Email : congHYPERLINK «mailto:congo.pdce@yahoo.fr»o.pdce@yahoo.fr

Le Coordonnateur du PDCE

OKOMBI Auxence Léonard

DIPLOMATIE

Le groupe de contact et le Congo se penchent sur le processus électoral en RDC

Une délégation conduite par l'ambassadeur de la Grande-Bretagne au Congo, John Murton, a été reçue le 13 février à Brazzaville, par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.

La crise sur le processus électoral en République démocratique du Congo (RDC) a été au centre des entretiens entre les deux parties. A l'issue du large échange de vue entre les deux délégations, le diplomate britannique, John Murton, a assuré que le groupe de contact international pour la région des Grands Lacs va travailler avec les pays de la région, dont la République du Congo, pour trouver une solution durable à la crise en RDC.

« Nous avons discuté de la situation en RDC, et ce que nous pouvons faire ensemble pour corriger le processus électoral, pour assurer des élections libres, crédibles et inclusives en fin d'année, notamment le 23 décembre », a indiqué John Murton. « Nous avons parlé de l'importance de l'accord de Saint-Sylvestre (Kinshasa) du 31 décembre 2016 et de l'importance de la vraie mise en œuvre de cet accord, y inclus une idée de décriminalisation » de la classe politique dans le pays, a ajouté le diplomate britannique.

Loin de s'arrêter à cette rencontre, le groupe de contact entend poursuivre des discussions avec les parties impliquées et les Etats de la région pour ré-



Échange entre la partie congolaise et le Groupe de contact international (Adiac)

gler la crise politique en RDC. « Nous avons eu un bon échange de points de vue : j'imagine que nous allons travailler ensemble dans l'avenir », parce qu'il y avait beaucoup d'espaces dans lesquels nous pourrions revenir ensemble sur ce sujet, plus précisément au niveau des Nations unies, de l'Union africaine et avec les partenaires de la Communauté de développement de l'Afrique australe, a déclaré John Murton.

Assurant que tout sera mis en œuvre pour « travailler ensemble avec

tous les pays de la région pour instaurer la vraie mise en œuvre de l'accord de Saint-Sylvestre », le chef de la délégation a indiqué que le

groupe de contact et la communauté internationale soutiennent « l'application » de cet accord. Il « représente le seul moyen » par lequel le groupe de constat peut résoudre la crise liée au processus électoral en RDC, a souligné John Murton.

Notons que le groupe de contact international pour la région des Grands lacs est formé de l'Union européenne, la France, la Belgique, l'Allemagne, des Pays-Bas, la Suède et des Etats-Unis d'Amérique.

Nestor N'Gampoula

PARTENARIAT

L'Afrique et la Turquie renforcent leur coopération

La deuxième conférence entre les deux partenaires s'est ouverte, le 12 février, à Istanbul, pour examiner des progrès réalisés.

La rencontre est organisée conjointement par le ministère des Affaires étrangères de la Turquie et la Commission de l'Union africaine. Ce colloque, selon ses organisateurs, a une valeur symbolique en ce sens qu'il coïncidera avec le 10e anniversaire du « sommet de l'Union africaine (UA) de 2008 », lorsque la Turquie a été déclarée partenaire stratégique de cette institution panafricaine.

« Dans ce sens, les ministres, en tenant compte de l'importance de cet anniversaire, verront comment ils peuvent conjuguer leurs efforts pour élargir le partenariat Afrique-Turquie à tous les niveaux et dans tous les domaines fondé sur l'égalité et le bénéfice mutuel », peut-on lire dans un extrait de la déclaration.

La conférence devrait attirer des délégués des Etats membres de l'UA, notamment des représentants du Rwanda, de la Guinée, de l'Égypte, du Nigeria, de l'Algérie, du Sénégal, de la Libye, de l'Afrique du Sud, de l'Ouganda, de Madagascar, de l'Éthiopie, du Togo, du Tchad ainsi que de la Commission de l'UA.

« Djibouti, la Côte d'Ivoire, le Soudan, la Somalie et la Tanzanie seront invités par la Turquie en tant qu'observateurs », ont déclaré les organisateurs.

La conférence examinera également des progrès réalisés, en ce qui concerne le partenariat, et discutera des mesures qui peuvent être prises, afin de renforcer la coopération entre l'Afrique et la Turquie. Elle intervient quatre ans après la tenue du premier sommet « Afrique-Turquie » à Malabo, en Guinée Equatoriale, en novembre 2014.

Il sera question aussi d'examiner les préparatifs du troisième sommet de coopération Turquie-Afrique prévu en 2019, à Istanbul, en Turquie. La réunion devrait aboutir à un partenariat consolidé et rationalisé entre les deux parties, lequel partenariat met l'accent sur le développement socio-économique, l'égalité et les avantages mutuels.

Yvette Reine Nzaba



ANNONCE COMMERCIALE

Dubai Design District (D3) Bldg. #7, Unit A 108 Po.Box: 333212.
Dubai, United Arab Emirates, info@vrd.ae | www.vrd.ae

Vision Real Development (VRD) dépose plainte contre les accusations mensongères propagées par des médias en ligne Congolais.

Le 12 Février 2018
Dubai - Emirat Arabe Unis

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vision Real Development (VRD), condamne avec la plus grande fermeté les accusations mensongères et calomnieuses proférées à son encontre par des médias en ligne congolais et divulgué sur les réseaux sociaux, depuis le 3 Février 2018.

Une simple analyse de ces allégations graves et mensongères permet de mettre en lumière les incohérences et les nombreuses erreurs avancées, prouvant ainsi l'amateurisme de leurs auteurs et leur intention de nuire à l'image des autorités congolaises.

En effet :

- L'allégation selon laquelle la propriété de VRD revient à un membre du Gouvernement Congolais, est totalement infondée, la liste des actionnaires de l'entreprise telle que mentionnée dans les documents constitutifs de la société ne reflète la présence d'aucun membre du Gouvernement Congolais, et ne fait mention d'aucune personnalité politique Congolaise.

- L'allégation selon laquelle « Vision Jiangsu International » serait une filiale de « Vision Real Développent Dubaï » et qu'elle lui sert de couverture pour transférer des fonds, serait également un montage frauduleux.

- En effet, les investigations préliminaires engagées par la Police financière de Dubaï conjointement avec l'Interpol et la Chambre de Commerce de Dubaï, suite à la plainte déposée par VRD le 6 Février 2018 auprès de « Dubaï Police Financial Fraud Department », ont démontré que cette société n'existe pas, et par conséquent, le relevé bancaire publié portant le nom de cette société est forcément falsifié. Cela est d'autant plus vrai que ledit relevé bancaire est supposé être délivré par la « Emirates National Bank of

Dubai (ENBD) », alors que VRD n'entretient aucune relation commerciale, et ne dispose d'aucun compte bancaire avec cette Banque ;

Par ailleurs, le frauduleux relevé bancaire fait mention d'une société sous le nom de « Vision Real Développent Dubaï » laquelle appellation ne correspond pas à la dénomination juridique de VRD;

VRD est une entreprise de droit Emirati, basée à Dubaï aux Emirats Arabes Unis, spécialisée dans le conseil et le développement immobilier, ainsi que la gestion des centres commerciaux.

VRD est aujourd'hui engagée sur des projets de développement au Kenya, en Angola, en République du Congo, au Tchad, au Nigeria, en Guinée, et entretient des relations privilégiées avec les gouvernements en place dans le cadre d'un partenariat public-privée prometteur tout en disposant de son indépendance dans la prise de décision et dans sa stratégie d'action. Le respect des lois et des réglementations commerciales en vigueur dans les pays où VRD exerce son activité, est un principe fondamental que l'entreprise ne cesse de poursuivre depuis sa création. C'est sur cette base que VRD compte réussir son engagement en République du Congo, ailleurs en Afrique et dans le reste du monde.

Mme. Oulimata SARR
Directrice Marketing Communication
E-mail : os@vrd.ae

CENTRAFRIQUE

Un don japonais de 500 000 dollars américains pour protéger les enfants vulnérables

L'aide du Japon vise à accompagner le gouvernement centrafricain ainsi que ses partenaires, notamment l'Unicef, à mettre en place une politique efficace, susceptible de protéger les enfants vulnérables et faciliter leur sortie des groupes armés.

Selon l'Unicef qui a rendu publique l'aide japonaise, le 12 février, lors de la célébration de la journée contre l'enrôlement des enfants soldats, celle-ci permettra une prise en charge psycho-sociale des enfants issus des groupes armés.

« Ces fonds permettront à l'Unicef et à ses partenaires de prendre en charge la réinsertion de deux cents enfants venus des groupes armés et de fournir une protection et un appui psycho-social à mille cinq cents enfants vulnérables », a précisé la représentante de l'Unicef en République centrafricaine (RCA), Christine Muhigana, qui a parlé d'un acte louable du gouvernement japonais au profit de la RCA.

Outre le volet protection, cette aide permettra aussi d'identifier, de libérer et de prendre en charge les garçons et les filles dans les différents sites de personnes déplacées, ainsi que ceux qui sont enrôlés dans les groupes armés.

Spécifiant la manière de repartition et de gestion de cette aide financière, la représentante de l'Unicef a signifié qu'elle passera par la mise en place des espaces intitulés « Amis des enfants » sur trois sites d'accueil. Ces espaces seront les lieux où les enfants pourront bénéficier d'activités récréatives et du

soutien psycho-social. Ils seront ainsi animés par des travailleurs sociaux bien formés. Le rôle de ces agents sera d'écouter, de soutenir, de repérer et de prendre en charge les enfants qui ont besoin d'un soutien particulier, notamment les enfants isolés et séparés de leurs familles.

« Nous tenons à exprimer notre gratitude au gouvernement et au peuple japonais. Car, une fois de plus, le Japon a démontré son attachement universel au respect des droits de l'enfant, et c'est particulièrement important dans un pays comme la RCA où les enfants sont les premières victimes des violations des droits humains », a ajouté Christine Muhigana.

La responsable de l'Unicef a reconnu que la situation des enfants demeure une préoccupation pour son institution. En période de crise, ceux-ci sont toujours particulièrement exposés aux violences et aux traumatismes. « Dans une période où il est très difficile de trouver des fonds pour financer le secteur de la protection de l'enfance, le gouvernement japonais vient de démontrer, une fois de plus qu'il est l'un de nos plus fidèles contributeurs. Grâce à son soutien, nous pouvons donc, avec nos partenaires sur le terrain, soulager les souffrances de ces enfants et leur permettre d'envisager l'avenir de façon plus positive », a-t-elle conclu, tout en précisant qu'environ douze mille cinq cents enfants retenus au sein des groupes armés sont suivis de près par l'Unicef et ce depuis 2014, notamment dans le cadre de leur réinsertion.

Rock Ngassakys

Signature d'un accord de paix à Zemio

Les parties en présence dans le conflit qui avait embrasé en juin dernier la ville centrafricaine de Zemio, dans la préfecture du Haut Mbomou (extrême sud-est), sont convenus de signer samedi dernier un accord de paix, a appris mardi Xinhua de sources locales.

Les signataires dudit accord, dont l'un des artisans a été le curé de la paroisse Saint Jean-Baptiste, Jean-Alain Zempi, ont insisté sur la nécessité de s'abstenir à agresser les autres, la libre circulation des personnes et des biens, l'interdiction de se promener avec des armes dans la ville et surtout la proscription des propos tendant à raviver les conflits armés.

Le redéploiement des Forces armées centrafricaines (Faca), comme c'est le cas dans la ville centrafricaine de Paoua (extrême nord-ouest), de même que des policiers et des gendarmes ainsi que la restauration de l'autorité de l'Etat,

à travers la présence des administrations, sont également inscrits à l'ordre du jour.

Profitant de cette circonstance, un premier pas a été fait en matière de déploiement de l'administration. Ainsi, le sous-préfet de Zemio, Haroun Bi Djjobdi, a été installé.

Le 28 juin dernier, des affrontements d'une forte intensité avaient opposé les rebelles de l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC) du chef peulh Ali Darass à des groupes d'autodéfense. En plus des tueries à grandes échelles, les travailleurs humanitaires et les Casques bleus ont été agressés. Les hôpitaux ont été attaqués. Les habitants de la ville ont été contraints de fuir dans la brousse, d'autres ont pris la route d'Obo, 208 kilomètres à l'est. Enfin, les derniers ont traversé le cours du Mbomou pour se retrouver dans des camps de réfugiés en République démocratique du Congo.

EGYPTE

Dix terroristes tués dans une opération

Une importante opération anti-terroriste menée dans la province égyptienne du Nord-Sinaï a permis de tuer 10 terroristes, a déclaré mardi l'armée.

« Quelque 400 criminels, dont certains étaient recherchés, ont été arrêtés », a indiqué l'armée, ajoutant que six véhicules et 13 motocyclettes sans permis avaient été saisis et détruits.

L'opération a également permis de détruire 143 repaires et entrepôts contenant des explosifs et de grandes quantités de pièces détachées et de stupéfiants.

Vendredi dernier, l'Égypte a lancé une opération de sécurité nationale contre les terroristes et les organisations criminelles dans les villes du nord et du centre du Sinaï ainsi que dans la région du Delta et des frontières occidentales.

En novembre, le président Abdel Fattah al-Sissi a ordonné aux forces armées d'éliminer les terroristes dans un délai de trois mois à la suite d'une attaque contre une mosquée qui avait coûté la vie à plus de 300 personnes dans la ville d'Arish, au Sinaï.

Xinhua

EY Congo

INVITATION*

à la réunion d'information et d'échanges sur :

- **Les principales modifications de la loi de finances 2018**
- **Les problématiques fiscales des changements majeurs découlant du SYSCOHADA révisé en vigueur**

Mercredi 21 février 2018

à 9h Hôtel Radisson Blu à Brazzaville

*Frais : 100.000 FCFA et Gratis pour les Abonnés EY

Inscription : erika.diatsouika@cg.ey.com



Ernst & Young Congo

Brazzaville

Immeuble des MUCODEC 3^e étage

Bd. Denis Sassou Nguesso

Tél. 242 06 666 66 61 / 05 530 03 50

FFA juridique et Fiscal

Pointe-Noire

Tour Miroir 3^e étage

Rond-point Kassaï

Tél. 242 06 665 58 58 / 05 530 16 22

AVIS DE RECRUTEMENT**Une institution financière de la place recrute des Caissiers****PROFIL RECHERCHE :**

- Avoir au minimum un Bac + 3 en Banque et Assurance, en Finance et Gestion Bancaire, Gestion Financière et Fiscalité, Economie Monétaire et Financière ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication et au service à la clientèle, de solides compétences en mathématiques ;
- Savoir traiter et inscrire les opérations courantes des clients de la banque : recevoir des dépôts et des remboursements de prêts, encaisser des chèques, émettre des retraits d'épargne et enregistrer tous les dépôts effectués par les clients le jour même;
- Savoir effectuer des tâches spécialisées comme des traites bancaires et mandats personnels ou convertir des devises ;
- Savoir compter les espèces ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (le Chinois de préférence) ainsi qu'une (1) année d'expérience dans une institution financière de la place, dans la zone CEMAC, dans une coopérative d'épargne ou de crédit serait un atout;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et organisé
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 25 février 2018 à 17h00.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE PERTE

M. Chuldron Abira demande à toute personne ayant ramassé un classeur contenant des documents administratifs (diplômes, acte de naissance, etc.) vers l'entrée du viaduc, à l'arrêt Général Adoua, de bien vouloir le lui déposer au commissariat le plus proche ou aux Dépêches de Brazzaville. Soit le contacter au numéro : 06 620 59 27 / 05 689 28 59.

Une récompense lui est réservée.

REMERCIEMENTS

Les familles Doungou et Tchiesse remercient les parents, amis et connaissances, en général, et en particulier l'église Nehemie de Moukondo, la présidence de la République, pour leur soutien multiforme lors du décès de leur regretté oncle, frère et papa, le nommé Julien Mavoungou Bikodongo, survenu le 24 décembre 2017, à Brazzaville.

Qu'ils trouvent ici l'expression de leur profonde gratitude.

**NÉCROLOGIE**

Armelle Bardèche Mounzeo, les familles Ndenguet, Oboba, Elenga Ognoli et enfants informent les parents, amis et connaissances que le programme relatif aux obsèques de leur regrettée fille, nièce mère et tante Henriette Ndenguet se présente de la manière suivante :

Mardi, 13 février 2018

- 09h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville;
- 10h : recueillement au domicile familial, sis au 76, rue Bomitabas Poto-Poto ;
- 11h30 : départ pour l'église Sainte-Marie de Ouenzé ;
- 13h30 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
- 16h : fin de la cérémonie.

**AVIS CABINET NORBI**

Pour vos mémoires, discours et livres de tous genres (romans, essais, nouvelles, pièces de théâtre, recueils de poèmes et contes), le cabinet de relecture «Norbi» se met à votre disposition. Il mettra du soin à votre syntaxe, votre vocabulaire et même à l'orthographe.

Contacts : 04 494 08 57 - / - 06 995 49 46.

Norbi est votre meilleur partenaire

Merci !

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

**IMPRIMERIE DU
BASSIN DU CONGO**

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRE COLLE CONCEPTION GRAPHIQUE

**UNE LARGE GAMME DE PRODUITS****PRESSE**

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux.

OFFSET

Cherries à robot
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers



Cherries à robot

Magazines



Cartes de visite

Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

Bd. Indépendance - Sarrazin / N'Goussou
Brazzaville - République du Congo

FOOTBALL

Junior Makiesse fait bonne impression à Al Ahli SC Tripoli

L'international congolais a signé un doublé lors de son premier match avec son nouveau club, en seizièmes de finale de la Coupe de la Libye, face à Al Tumuh.

L'attaquant congolais, Junior Makiesse, prouve déjà aux Libyens d'Al Ahli SC Tripoli que le choix porté sur lui n'a pas été mauvais. Après la 5^e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) Maroc 2018, il a signé un contrat d'un an renouvelable avec le deuxième club le plus titré de Libye, séduit par sa prestation lors de cette compétition continentale des équipes nationales locales. Junior Makiesse a, en effet, inscrit deux buts en quatre matchs dont un devant la Libye en quart de finale. Dans ce pays, l'international congolais confirme tout le bien que l'on pense de lui. En seizièmes de finale de la Coupe de la Libye, face à Al Tumuh, il a inscrit deux buts. D'abord



Premier match de Makiesse avec son nouveau club (DR)

à la 34^e mn puis à la 86^e. Son club, Al Ahli SC Tripoli, s'est finalement imposé 6 à 0. Cette saison, Al Ahli SC Tripoli ne dispute que le champion-

nat et la coupe au plan local. Junior Makiesse promet de mettre son talent à contribution pour permettre à l'équipe de retrouver la Ligue africaine

des champions, la saison prochaine. « Actuellement, nous sommes premiers au classement. Il nous reste treize matchs. Pour moi, l'objectif

c'est de remporter le championnat et la coupe et retrouver la compétition africaine la saison prochaine. », a expliqué l'international congolais. En rappel, Junior Makiesse s'est révélé au grand jour à V. Club Mokanda de Pointe-Noire. Par la suite, il a rejoint AC Léopards de Dolisie où il a gagné de nombreux titres (Championnats et coupe du Congo) au plan local et a plusieurs fois participé aux compétitions africaines de club avec cette équipe. Avec la sélection nationale locale, Junior Makiesse a bien presté au Chan. Deux buts inscrits en quatre matchs, dont l'égalisation contre la Libye. Il a aussi été élu l'homme du match Congo-Burkina Faso avec à la clé deux passes décisives. Une prestation qui lui a valu la signature d'un contrat avec le club libyen où il évolue depuis quelques semaines.

Rominique Makaya

MUSIQUE

L'album «Femme Africaine» présenté officiellement à Paris

Par un clip de la chanson Kumulongo projeté sur écran géant, le public ayant bravé les intempéries a découvert, le 10 février, le troisième opus de Simbou Vili. Une belle réussite pour la célébration de la culture par la musique.

Dans la salle des fêtes de la rue de Rocroy, à Paris enneigé, habillée par Mike Sylla, Simbou Vili s'est prêtée à la séance de questions/réponses dans un espace comble lors de la présentation de son album. Dans les moindres détails, l'artiste a confié son parcours de la quête de ses origines pour aboutir, après tant d'années, à un processus musical matérialisé en studio par un album au potentiel qui lui ressemble.

Avec un physique d'artiste décomplexée, Simbou Vili raconte la découverte de ses racines par le chant. Elle le confesse avec une voix suave proche de celle des divas parties de l'autre côté de l'océan atlantique qu'elle admirait dans son enfance, depuis la côte Sauvage, à Pointe Noire. « Je revendique une musique aux influences traditionnelles au son des tambours du Congo et des rituels d'initiation pratiqués sur la terre de mes ancêtres », a-t-elle partagé avec le public en toute authenticité. Constatant que dans le titre Kumulongo, littéralement « Etranger » en français, « une fois à l'étranger; nous devenons étrangers à nous-mêmes sans aucun repère ».

Native de Pointe Noire, Simbou Vili vit en France depuis une tren-

taine d'années. Rien d'étonnant à ce que, pour son troisième album, l'artiste congolaise, dans un mélange irrésistible entre rythmes et chants de la façade maritime côte ouest de l'Afrique centrale Congo, ait pris l'habitude de s'entourer d'artistes de renom venus de la sphère de ses rencontres.

« Je revendique une musique aux influences traditionnelles au son des tambours du Congo et des rituels d'initiation pratiqués sur la terre de mes ancêtres »

Pas moins d'une dizaine de musiciens ont participé à l'album Femme Africaine, parmi lesquels le chanteur Théo Blaise Kounkou, le maître guitariste Caën Mandoka et Brice Malonga aux claviers. Il y a aussi l'apport en toute délicatesse dans la programmation et la réalisation de Niboma Danos Canta et l'implication de Patrick Compa pour la conception du titre Femme Africaine.

Simbou Vili a pris le temps de les remercier tous, « sans omettre l'apport combien prestigieux de l'homme d'affaires Alexis Vincent Gomes et le journaliste Bedel Baouma ».

Au final, un album d'une créativité authentique salué et expliqué par les nombreux témoignages des artistes et amis présents à la célébration. Pour Niboma Danos Canta, « Dans cette œuvre, Simbou Vili nous invite à danser sur nos danses d'antan, celles du Royaume Kongo ». Et Tchitoula Lamarque, fille métisse de l'artiste, d'expliquer combien sa mère a déployé d'énergie pour concevoir cet album. « Merveilleux ! a avoué Lucien Pambou, car la culture du Kouilou a trouvé une artiste qui mérite d'être encouragée ; soyons solidaires avec elle ».

Parisiennne d'adoption, Simbou Vili, artiste-plasticienne, est aussi conteuse. Ce qui a permis à Gervais Loëmbé, écrivain présent à la cérémonie, de souligner la place centrale et le rôle déterminant des contes et des proverbes dans une société de l'oralité, et plus particulièrement en pays vili.

A la sortie, les réactions étaient unanimes: « vraiment authentique », « nous nous retrouvons », « dansant, percutant, décomplexé » ... une belle célébration de la culture par la musique traditionnelle réinvestie par les musiques actuelles dites populaires !

Marie Alfred Ngoma

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MODE

Le Congo invité à la cinquième édition

Le pays sera représenté à la manifestation qui se tiendra du 20 au 25 Février à Lomé, au Togo, par la styliste Adriana Talansi.

Le festival international de la mode rassemble chaque année des acteurs de divers horizons sur une même scène. Vingt créateurs de plusieurs pays d'Afrique sont attendus, notamment, des deux Congo, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Niger, du Sénégal, du Gabon et de la Zambie.

Cet événement a pour vocation de promouvoir la mode dans toutes ses composantes; d'offrir l'occasion aux créateurs, mannequins et autres professionnels du domaine l'opportunité de dévoiler leurs potentialités, d'accroître leur visibilité et de profiter d'un marché de rencontre et de partage unique en Afrique. Il offre aussi une opportunité exceptionnelle aux nouveaux talents de la mode de poser leurs premières marques sur une sphère qui se nourrit de la beauté et de la créativité de ces acteurs.

Le festival se veut un cadre d'échange et une collaboration permanente entre les participants, mais aussi un tremplin pour les jeunes mannequins désirant se professionnaliser.

La cinquième édition prévoit une exposition de vêtements, un défilé grand public, un défilé VIP et une foire de modes qui clôturera l'événement.

Qui est donc Adriana Talansi ?

Designer, née à Brazzaville, Adriana Talansi est passionnée depuis sa jeune enfance pour le dessin de mode. Elle suit en 2012 des formations en couture avec Me Christian et Me Fall et concrétise son rêve en



La designer Adriana Talansi (DR)

2014 en lançant sa première collection nommée « Simple et Sublime ». Elle a participé aux défilés de mode en Angola où sa créativité s'est fait remarquer et devient l'habilleuse du comité de Miss au Cabinda puis à Brazzaville.

La même année, la talentueuse participe à la Sorom Fashion Indépendance Women 3 (Brazza Fashion Night) et remporte le prix de la meilleure styliste. Celle -ci marque un pas de plus en remportant la Main d'Or, l'un des prix les plus convoités par les créateurs congolais.

En 2016, la styliste présente sa collection « Splendeur » au Runway Dubaï saison 5. Cette collection qui suscite l'engouement du public a été son premier grand podium international.

Adriana Talansi expose en 2017 sa nouvelle collection « Héritage » au Kenya, et prend part à l'Africa Fashion Week London, l'un des événements les plus prestigieux dans le monde de la mode. Elle a su relever le défi en présentant sa collection « Amour & Charme ». Les vêtements sont pour elle un moyen d'expression.

Rosalie Bindika

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Fougueuses saillies verbales entre Nikki Haley et She Okitundu

« Pas besoin d'un soutien de la communauté internationale au processus électoral s'il est sorti de certaines conditions », a déclaré le 12 février, le chef de la diplomatie congolaise, lors d'une réunion informelle sur le processus électoral en RDC. Propos mal digérés par l'ambassadrice des Etats-Unis à l'ONU qui a indiqué plutôt attendre des autorités congolaises des actions positives allant dans le sens de faire aboutir le processus électoral.

La réunion informelle du 12 février, au Conseil de sécurité de l'ONU sous le concept « Arria » qui donne aux Etats membres la possibilité de discuter directement avec les représentants des gouvernements et d'organisations internationales sur un sujet particulier, s'était articulée autour du processus électoral en RDC. L'occasion était belle pour Léonard She Okitundu (vice-Premier ministre congolais en charge des Affaires étrangères) de lever certaines équivoques en rapport avec la gestion politique du pays, particulièrement sur la question des droits de l'homme.

A ce sujet, la RDC passe toujours dans l'opinion internationale comme un mauvais élève, nonobstant son siège acquis de haute



Léonard She Okitundu prononçant son discours

lutte au Conseil international des droits de l'homme basé à Genève. En première ligne de la contestation de l'engagement de la RDC à respecter les libertés publiques figurent les Etats-Unis d'Amérique. Toujours pas rassuré quant à la manière dont la RDC gère ce secteur hautement sensible, Washington ne rate plus une seule occasion pour tirer sur Kinshasa.

Une enquête sans réel engagement

Au cours de cette réunion stratégique du Conseil de sécurité, Nikki Haley qui a présidé la séance en a profité pour dénoncer l'inertie du gouvernement congolais dans la conduite de l'enquête destinée à faire la lumière sur l'assassinat, au Kasai central, le 12 mars 2017, de deux experts de l'ONU. L'enquête évoluerait, selon l'ambassadrice américaine à l'ONU, en dents de scie, sans un réel enga-

gement à faire accélérer le dossier. Elle a même indiqué avoir transmis au chef de l'Eta, Joseph Kabila, depuis octobre 2017, une liste de noms d'individus impliqués dans ce meurtre. Il s'en est suivi aucune réaction, ni une action sérieuse. Bien plus, a-t-elle noté, les révélations de « RFI » et « Reuters », mettant en cause des agents de l'Etat présumés impliqués dans l'organisation de la mission ayant coûté la vie aux deux experts précités, n'ont pas donné lieu à des investigations sérieuses de la part des autorités congolaises compétentes, ni à des interpellations.

Des accusations jugées excessives par le vice-Premier ministre congolais qui a tenu, séance tenante, à recadrer son homologue américain. Pour Léonard She Okitundu, il serait maladroit de chercher à impliquer l'autorité politique congolaise dans ce

double meurtre qui demeure de la responsabilité des insurgés de Kamuina Nsapu. Et d'assurer quant à la poursuite de l'enquête et sur l'engagement des autorités congolaises à lutter contre l'impunité. L'officiel congolais s'est, pour ce faire, livré à un plaidoyer sur l'engagement de son pays en faveur de la paix, en rejetant en bloc toutes les affirmations en rapport avec la précarité de la situation des droits de l'homme. « La RDC n'est pas l'enfer des droits de l'homme qu'on présente à tort (...) Nous n'avons jamais fait des exécutions extrajudiciaires, ni détenu des politiques en secret. Ce sont des accusations graves et il faut des preuves conséquentes pour les justifier », a déclaré le patron de la diplomatie congolaise.

« La RDC n'est pas l'enfer des droits de l'homme »

She Okitundu a ajouté que certains auteurs qui ont commis des abus pendant les récentes manifestations sont traduits en justice pour qu'ils répondent de leurs actes. Il a, de ce fait, balayé toutes les allégations de Human Right Watch et d'autres ONG qui ont l'habitude de charger la RDC sur ce registre de respect des droits de l'homme. Quant à la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre, il estime qu'il n'y a pas lieu d'en parler

puisque en ce qui concerne les mesures de décriminalisation, « c'est déjà fait ou presque, du moins du côté gouvernemental ». Et de poursuivre que son gouvernement a réussi à améliorer la situation sécuritaire pour pouvoir garantir la tenue des élections dans un climat de paix.

Toutefois, la grande déclaration de She Okitundu, qui fait jaser jusqu'aujourd'hui, tient au peu d'intérêt manifesté par rapport à l'aide internationale pour la tenue des élections. « La République démocratique du Congo considère que les élections relevant du domaine de souveraineté nationale, [leur] financement est totalement pris en charge par le gouvernement de la République », a-t-il affirmé. « Toutefois, si contribution il y aura, aucune conditionnalité ne sera acceptée », a-t-il lâché. La réplique de l'ambassadrice américaine ne s'est pas faite attendre. « Ce qu'on apprécierait, ce serait des actions positives de la RDC, pas que vous hurliez sur les évêques ou blâmez tous les autres, mais que vous compreniez que votre administration est aujourd'hui responsable de la souffrance de votre peuple », a-t-elle rétorqué, avant de rassurer sur l'engagement de la communauté internationale à aider la RDC à sortir de sa crise politique.

Alain Diasso

RECOURS À LA MACHINE À VOTER

Les Etats-Unis et les Pays-Bas émettent des réserves

Pour Washington, l'utilisation d'une technologie inconnue pour la première fois lors d'une élection cruciale constitue un risque énorme pour le pays.

Le processus électoral en RDC était au centre de discussions, le 12 février, au Conseil de sécurité à New York, lors d'une session spéciale (Formule Arria) de l'ONU à laquelle ont pris part quelques personnalités congolaises concernées par l'organisation des élections dont le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Corneille Naanga.

Devant des partenaires prêts à l'aider à sortir de sa crise actuelle découlant de la non-tenue des scrutins dans les délais constitutionnels, la RDC était tenue, à dix mois des élections, d'entendre les préoccupations d'une communauté internationale toujours politiquement intéressée. Passant au crible ce processus électoral, la plupart d'intervenants à la tribune ont émis des réserves sur le recours à la machine à voter présentée par la centrale électorale comme une alternative plausible en ce sens qu'elle



Un échantillon de la machine à voter

permet d'économiser près de deux cents millions de dollars.

«Un risque énorme pour les élections»

Nonobstant l'argumentaire de la Céni visant à créditer le recours à l'imprimante instantanée, la plupart d'intervenants sont restés sceptiques et ont émis des réserves quant à la fiabilisation des résultats électoraux. C'est notamment le cas de l'ambassadrice des Etats-Unis à l'ONU qui n'a pas fait dans la dentelle pour rejeter ce qu'elle considère comme un « risque énorme » susceptible de « miner la crédibilité des

élections de sorte que le peuple congolais en conteste les résultats ». Nikki Haley qui a présidé la séance a demandé à tous les partenaires du Congo de réfléchir « à ce qu'ils pouvaient faire de plus pour s'assurer que toutes les parties respectent leurs engagements ». Elle a exprimé les inquiétudes de son pays en rapport avec le vote électronique que la RDC s'appête à expérimenter pour la première fois, lors d'une élection cruciale. Le risque tient justement au fait qu'il s'agit d'une technologie inconnue pour le commun des Congolais, appelés à se familiariser rapidement

avec ces outils dont ils ignorent encore le mode de fonctionnement. « Nous comprenons que la commission n'a jamais testé ce système de vote électronique en RDC, mais prévoit de déployer cette technologie pour la première fois le jour du scrutin », a-t-elle lancé. Elle a indiqué que son pays souhaite que le bulletin papier soit privilégié en lieu et place de la machine à voter, de sorte à atténuer tant soit peu les contestations post électorales.

Des craintes partagées par d'autres partenaires

Les craintes exprimées par Nik-

ky Haley ont été également partagées par d'autres intervenants lors de cette réunion informelle, à l'instar de Lise Grégoire Van Haaren, représentante des Pays-Bas à l'ONU. Abondant dans le même sens, la diplomate néerlandaise a suggéré que la Céni organise un « test rigoureux » des machines à voter avant les élections, pour évaluer leur efficacité et se forger d'ores et déjà une conviction par rapport à leur potentiel réel. Ce test préalable est requis afin de voir « si ces machines à voter pourront résister aux conditions climatiques et fonctionner dans un contexte local où des milliers d'électeurs voteront pour divers scrutins », a renchéri Lise Grégoire Van Haaren. L'autre intervention et non la moindre est celle du représentant de l'organisation de défense des droits de l'Homme, Human Rights Watch, qui a évoqué « la crainte de fraudes lors des élections » tout en réclamant la « transparence ». Il va sans dire que toutes ces observations, les unes aussi pertinentes que les autres, n'ont pas fait bouger les lignes par rapport à l'option déjà levée par la Céni. Celle-ci tient mordicus à l'introduction de la machine à voter dans le système électoral en RDC.

Alain Diasso

SANTÉ

Le Dr Oly Ilunga visite les centres de traitement de choléra à Kinshasa

Pour lutter contre l'épidémie déclarée dans la ville, il y a quelques mois, deux centres de traitement de la maladie ont été installés dans la zone de santé de Pakadjuma, à Limete, et au camp Luka, dans la commune de Ngaliema.

Les deux centres ont pour objectif d'assurer la prise en charge médicale des malades. Pour se rendre compte de leur fonctionnement, le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, s'y est rendu sur place. Le centre de traitement de choléra (CTC) à Pakadjuma est le premier site visité. Ici, le patron du secteur de la santé a commencé par visiter les deux bladders, c'est-à-dire les réservoirs d'eau mobile, installés par sa structure en partenariat le Programme national d'élimination du choléra et de lutte contre les maladies diarrhéiques. Ces bladders ont été installés pour approvisionner la population de Limete industriel 3 en eau potable. La

mise en place de ces bladders de plus de dix mille mètres cubes chacun fait partie de l'une des stratégies de riposte contre le choléra initiées par le ministère.

La seconde étape de la visite du ministre de la Santé a été le CCT de camp Luka où se trouve l'épicentre de l'épidémie à Kinshasa. Le premier CTC installé a été le centre de triage qui était bondé des malades, il y a quelques semaines. Aujourd'hui, ce centre n'a plus de malades. « *Présentement, ce centre est complètement vide* », a déclaré avec satisfaction le ministre de la Santé publique. Il a, par ailleurs, demandé à la population de Camp Luka de ne pas craindre s'inquiéter car ce site de prise en charge restera permanent comme celui de Pakadjuma.

Pour le ministre de la Santé publique, la population doit rester confiante et tout le monde doit rester sur le qui-vive, en respectant les mesures d'hygiène,



Les malades pris en charge au CTC

telles que le lavage des mains, la consommation de l'eau potable, la chloration de l'eau de consom-

mation, l'entretien des latrines et tant d'autres. « *Ces mesures d'hygiène doivent entrer dans nos habitudes dans le respect*

de l'environnement pour rester dans les meilleures conditions de bonne santé », a-t-il insisté.

Aline Nzuzi

Le secrétaire général en visite au Kongo central

Le Dr Emmanuel Lukombe Balamutsu a effectué, le week-end dernier, une mission de travail à la division provinciale de la santé, à Matadi, pour faire un état des lieux du fonctionnement de cette entité.

Le Dr Emmanuel Lukombe s'est entretenu avec les cadres de la division provinciale de la santé pour avoir une idée d'ensemble sur le déroulement et les conditions de travail dans cette entité de son secteur, conformément à la réforme opérée dans ce domaine depuis plus d'une année. Le secrétaire général à la Santé s'est réjoui du bon climat de travail au sein de cette division et de la collaboration avec tous les partenaires du secteur. Il a notamment été impressionné par l'état du bâtiment qui abrite les services de la division provinciale, entre autres, la climatisation et l'équipement informatique.

La réalisation des promesses

Déjà, lors de sa prise de fonctions au secrétariat général à la santé, le 11 septembre 2017, le Dr Emmanuel Lukombe s'était engagé à s'inscrire dans la logique de la continuité de l'État pour contribuer tant soit peu à la réalisation de la politique gouvernementale en matière sanitaire. A l'époque, il a rendu un vibrant hommage non seulement au ministre d'État, ministre de la Fonction publique pour le respect de la politique du chef de l'État, Joseph Kabila, en matière de rajeunissement des cadres de l'administration publique, mais aussi au ministre de la Santé qui a proposé et avalisé sa candidature pour servir en tant que haut cadre de l'administration de la RDC.

Aux agents et fonctionnaires de son ministère, le secrétaire général a lancé un appel à la participation à l'édification de cette œuvre commune. Il avait également assuré ses collaborateurs de son entière disponibilité d'œuvrer ensemble pour relever les défis qui sont les leurs, tout en les appelant à se mettre au travail. « *Je sollicite dès à présent le concours de tous les agents et cadres de notre ministère pour réussir tous ensemble la mise en œuvre du Plan national de développement sanitaire 2016-2020, qui est notre fil conducteur à travers ses différents axes et stratégies de renforcement du système de santé dont il tire sa substance* », avait-il conclu.

Cette descente sur le terrain rentre dans le cadre de ces efforts à déployer, conseillés par le secrétaire général et dont il a pris l'engagement, en vue de rehausser le niveau du secteur de la santé dans le pays.

Lucien Dianzenza

MATIÈRES PREMIÈRES

Les miniers font des révélations sur leurs chiffres

La première confirmation de la Chambre des mines de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) est l'augmentation de la production minière à la suite de l'amélioration des prix des cours des matières premières. Globalement, l'on a observé une tendance haussière encourageante, variant de 3 à plus de 100 %, sur les huit principaux produits miniers. Ces chiffres sont repris dans le dernier rapport de production minière de la Chambre.

La Chambre des mines de la FEC a présenté son dernier rapport avec des chiffres qui confirment une fin d'année 2017 en hausse pour les huit principaux produits miniers. Le bond le plus spectaculaire est signalé du côté du coltan qui affiche une progression de plus de 130 % sur sa production de 2017. L'on est passé de 9 426 (2016) à 17 682 tonnes (2017). Quant au cuivre, premier minéral en importance stratégique pour le pays, sa progression est établie à près de 7 %, c'est-à-dire le volume est passé de 1,021 (2016) à 1,092 million de tonnes (2017). Signalant par ailleurs que le prix de la tonne a connu une progression de 5 000 à 7 000 tonnes sur le marché international. Passant au cobalt, les opérateurs du secteur ont produit près de 74 000 tonnes en 2017, contre 64 000 tonnes en 2016. Il s'agit d'un accroissement d'un peu plus de 15 %. L'on explique cette variation par la hausse plutôt intéressante par la forte demande de l'industrie automobile électrique. Cette nouvelle donne a pesé significativement sur le prix de la tonne

qui se négocie à 90 000 dollars américains sur le marché international (fin 2017) contre 80 000 en 2016.

Passant à l'or et au diamant, les deux matières ont affiché des hausses respectives de près de 3 % et 28 %. L'or industriel en 2017 a été produit à un peu plus de 23 000 kg, sans oublier l'or produit artisanalement qui quitte également le pays mais dont on ne dispose pas des chiffres exacts sur leur production.

Quant au prix, il s'établit en 2017 à 1 360 dollars américains le kg. Au niveau de la pierre précieuse, le diamant, l'on signale une production de 18,9 millions de carats en 2017. La seule fausse note vient du zinc dont la production a reculé, passant d'un peu plus de 11 000 tonnes à moins de 8 000 tonnes entre 2016 et 2017. Cela représente un recul de 32 %.

Pour la Chambre des mines qui choisit la carte de la transparence après des accusations sur l'opacité entretenue volontairement par les acteurs du secteur, le grand public a be-

soin de chiffres plus parlants en termes de revenus et de contributions sociales des entreprises découlant de la production minière. Toutefois, les positions semblent s'opposer au sein même de la FEC avec l'envolée des cours mondiaux. Albert Yuma, son président, a exprimé clairement son appui au processus de révision du Code minier, contrairement aux sociétés minières membres de la Chambre des mines de la FEC. « *Je constate que même quand l'évidence est portée à la connaissance de tous, certains acteurs du secteur minier continuent à vouloir conserver des avantages qui ne se justifient plus. Ce sont des collègues, membres de la FEC, que je suis prêt à défendre dans de nombreuses autres revendications légitimes contre l'État ou certains organismes publics. Mais dans ce cas, ce n'est plus possible. Il s'agit de l'avenir du pays et du respect de l'éthique dans la pratique des affaires* », a soutenu Albert Yuma. Par ailleurs, il s'est dit convaincu que les investisseurs étrangers ont profité du boom du secteur des ressources naturelles à partir de 2007 que le gouvernement et les producteurs locaux. L'affaire est loin de se clôturer jusqu'à la promulgation prochaine du Code minier révisé par le président Kabila.

Laurent Essolomwa

PRIX NGOUJEL 1^{ER}

La première édition lancée à Pointe-Noire

La cérémonie a eu lieu le 9 février, au lycée Victor-Augagneur, en présence des responsables de cet établissement et des élèves.

Le Prix Ngoujel 1er, initié par Jean Léopold Ngoulou, secrétaire général du Centre national de l'Institut international du théâtre (IIT), récompense les jeunes âgés de moins de 25 ans, perspicaces après la série de questions selon les niveaux d'études de la 6e jusqu'à l'université sur une représentation théâtrale. « Souvent, quand on suit un film à la télé ou une représentation théâtrale quelconque, on ne comprend juste que l'histoire superficielle sans pourtant chercher à savoir le message qui s'y cache derrière. C'est pour cette raison que nous avons initié ce concours qui consiste à répondre aux questions sur une pièce de théâtre et cela permet aux participants au

jeu d'être plus concernés par la pièce et de bien comprendre le fond et surtout le message délivré. », a expliqué Jean Léopold Ngoulou.

C'est lors du 35e congrès de l'IIT en juillet, à Segovia en Espagne, qu'a été adopté le prix Ngoujel 1er distingué et élevé au rang d'activité mondiale de l'Unesco.

Dans la première phase, il y aura des éliminatoires au niveau local. Le spectacle se jouera à Pointe-Noire, Loango, Dolisie, puis plus tard à Brazzaville, Kinkala et dans la partie septentrionale du pays. Durant la compétition, les enfants se mettront dans des conditions d'un examen d'Etat. Les meilleures équipes de chaque localité participeront à la compétition nationale et les lauréats seront primés. La représentation de la pièce de théâtre «Jean Muvusu» a marqué la cérémonie. Une représentation qui aura



Des élèves au lancement du Prix Ngoujel 1^{er}/DR

lieu quasiment tous les jours, jusqu'à la fin du mois. Puis, en

avril, la caravane culturelle se déplacera dans les autres dé-

partements du pays.

Hervé Brice Mampouya

CIRCULATION À POINTE-NOIRE

Les garages obstruent l'avenue Charles-de-Gaulle

Les épaves des voitures qui jonchent l'une des principales artères de la ville représentent un véritable obstacle à la libre circulation des personnes et des véhicules.



Il n'est pas aisé de se déplacer sur l'avenue Charles-de-Gaulle, au quartier OCH, dans le premier arrondissement Emery-Patrice-Lumumba. Des garages installés depuis plusieurs années pour certains sur le prolongement de cette avenue deviennent un casse-tête avec leurs épaves qui obstruent la circulation. « La nuit, ces endroits sont susceptibles de créer une véritable insécurité pour les passants et les habitants de ce quartier. Pourtant la situation dure déjà depuis plusieurs années, mais les

autorités compétentes n'en font pas une préoccupation », s'est indigné Robert Malonga, un habitant du quartier OCH. Les responsables de ces garages promettent toujours qu'une solution sera trouvée à cette question des épaves mais rien ne se fait. « Nous avons déjà reçu dans notre structure quelques délégués des administrations de la ville avec lesquels cette question a été abordée. Des mesures idoines seront prises dans les prochaines semaines afin de débarrasser la voie publique de toutes ces épaves

», indiquait la responsable de l'un des garages.

Sur le prolongement de l'avenue Charles-de-Gaulle, plus de quatre garages y sont installés, pour certains de façon anarchique. Ce qui repose le problème de l'occupation anarchique des espaces publics par les citoyens inciviques à travers les principales villes du Congo. Un comportement favorisé par la faiblesse des autorités départementales et municipales à appliquer les textes en vigueur dans le pays.

Séverin Ibara

GYMNASTIQUE

Babelle Nord Pandzou déterminée à tenir tête

Alors que la Ligue de Pointe-Noire de la discipline lance, le 17 février, la campagne de détection des jeunes gymnastes au niveau départemental, Babelle Nord Pandzou, championne du Congo en catégorie junior a annoncé ses ambitions pour la nouvelle saison.

Sociétaire de l'olympique club de Pointe-Noire du coach Bertony, Babelle Nord Pandzou a remporté la médaille d'or au championnat national, l'année dernière à Brazzaville, en catégorie junior. « Cette médaille d'or du Congo était pour moi une surprise parce que, c'était ma première participation au championnat national qui a été organisé hors de mon département. », a indiqué la jeune championne, qui a souligné qu'elle avait manqué sa première compétition en 2015, alors cadette, suite à une baisse de travail. « En 2017, j'ai décidé de me remettre au travail, ce qui m'a permis d'arracher ma qualification en remportant l'or au niveau départemental. Arrivé à Brazzaville, j'ai confirmé ma détermination, en accrochant encore l'or devant six autres candidates des autres départements. C'était mon grand plaisir de ramener de l'or national à la maison pour prouver à mes parents que je pra-



La gymnaste, Babelle Nord Pandzou «Adiatique aussi le sport de haut niveau et les rendre heureux autant que pour mon travail scolaire », s'est-elle réjouie.

Egalement médaillée d'or au niveau départemental, Babelle Nord Pandzou monte cette année en catégorie senior. Elle est déterminée à tenir tête au niveau départemental et national. « J'aimerais bien conserver ma place de championne même en catégorie senior, je suis toujours en forme, je suis combattante et prête à l'épreuve », a-t-elle dit, avant d'inviter les jeunes filles et garçons de venir s'illustrer lors de la campagne de détection qui sera lancée par la Ligue, le 17 février dans un établissement scolaire de la place, dont le nom n'est pas encore connu.

Charlem Léa Legnoki

2^E SALON DE L'ARTISANAT

Les handicapés sont aussi de la partie

Line Brigitte Mikounga et Albertine Miakayizila, deux femmes à mobilité réduite, spécialistes du macramé (art du fil) et membres de la coopérative La Grâce, n'ont pas voulu rester en marge de l'événement. Elles exposent leurs produits à ce rendez-vous qui se tient à la côte sauvage.

Lancé le 15 janvier dernier, le deuxième salon de l'artisanat va se poursuivre jusqu'au 23 février. Sacs, paniers, pots de fleurs, porte-clés, housses et autres, aux belles couleurs bien agencées, sont les produits que Line Brigitte Mikounga et Albertine Miakayizila, mères de famille, proposent. Assidues et motivées, elles répondent tous les jours au rendez-vous avec les visiteurs qu'elles reçoivent avec sourire. D'après Line Brigitte Mikounga, c'est pour être autonomes et s'assumer qu'elles ont décidé d'apprendre le macramé, l'art du fil. Elles ont ainsi bénéficié d'une formation gratuite, il y a trois ans.

Depuis, les deux femmes, qui sont aussi membres de la coopérative La grâce, exercent leur métier. Ce qui leur permet de subvenir à leurs besoins et de ne pas dépendre des autres comme le sont encore certains concitoyens handicapés. «J'invite les frères et sœurs handicapés désœuvrés à apprendre un métier pour être autonome et à arrêter de faire le mendiant car cela ne les honore pas. Ils doivent chercher



Line Brigitte Mikounga, à gauche, et Albertine Miakayizila, à droite, dans leur stand au 2^e salon de l'artisanat. Crédit photo Adiac

à être honorés et appréciés à travers leur métier», conseille Line Brigitte Mikounga.

Compte tenu de la crise économique et financière qui frappe le pays, les visites et les achats se font timidement sauf le week-end où les visiteurs affluent. Mais pour Les deux femmes, le plus important, c'est d'avoir un lieu où s'exprimer, présenter leurs produits et se faire connaître. «Les temps sont difficiles nous le savons, mais les choses vont s'arranger et tout marchera», confie Albertine Miakayizila, très optimiste. Brigitte Mikounga a, pour sa part, appelé les Ponténégrins à visiter le salon et à consommer les produits locaux qui, selon elles, sont de meilleure qualité

: «Les produits que nous proposons sont durables. Ce sont des produits qui gardent leur éclat et leur état durant des années», lance-t-elle avec assurance.

Notons que le deuxième salon de l'artisanat est organisé par le Groupement interprofessionnel des artisans du Congo, en collaboration avec le ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, de la mairie et la Chambre de commerce de Pointe-Noire. L'activité entre dans le cadre du projet d'appui au secteur artisanal financé par l'Union européenne et bénéficie de l'appui technique du Groupe de recherche d'échange technique.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MUSIQUE

Caprice Dicon en concert Saint Valentin

Il y aura une ode d'amour à Pointe-Noire pendant cette fête des amoureux. La star de la chanson congolaise va livrer un spectacle live à partir de 18 h au Meridional club, situé à Voungou, dans le troisième arrondissement, non loin de l'arrêt de bus «Gaz-gaz».

Un concert de musique rumba pendant la fête de Saint Valentin, quoi de plus romantique ? Ce 14 février, les Ponténégrins passeront une douce soirée en compagnie de Caprice Dicon qui va donner une touche poétique à cette journée spéciale, réservée uniquement aux amoureux.

Avec un timbre de voix unique et plusieurs albums à son actif, parmi lesquels «Plus ou moins» ainsi qu'un titre révélateur, à savoir «1000 walts» que tout le monde chantonne, Caprice Dicon est un artiste bien outillé et habitué des grands rendez-vous.

Véritable showman, entre textes engagés et mélodies entraînant, Caprice Dicon arrive toujours à surprendre les mélomanes par sa puissance vocale et sa gouaille qui rappelle celle des grands chanteurs de la mu-



sique rumba et africaine.

Après de nombreux concerts à travers le pays, l'artiste et son groupe continuent de parcourir les routes de Pointe-Noire pour présenter des concerts bouillonnants au public. Et au programme de cette randonnée : le concert live de ce 14 février au Meridional, qui s'inscrit dans les temps forts de ce mois.

Notons que Caprice Dicon est un artiste complet qui s'impose par une culture du dialogue et de l'échange où le rythme et l'improvisation prennent une place prépondérante.

Hugues Prosper Mabonzo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepêchesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Savoie-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
log@lesdepêchesdebrazzaville.fr



BÉLINDA AYESSA

« Pour 2018, j'é mets le vœu que soit rendu un hommage mérité au sergent Malamine Camara »

Le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza totalise ses douze ans depuis qu'il a été inauguré, le 3 octobre 2006. Un deuxième module est sorti de terre et sera rendu opérationnel à la fin du premier trimestre 2019. Dans une interview exclusive accordée aux *Dépêches de Brazzaville*, la directrice générale de cette institution, Bélanda Ayessa, parle de l'évolution des travaux de ce module ; de la nécessité de rendre un hommage mérité au sergent Malamine Camara, de sa vision du mémorial pour cette année 2018 et de la nécessité d'acheminer sur le Congo les archives nationales qui se trouveraient dans quelques pays d'Europe, notamment en France et en Italie.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): En cette année 2018, le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza totalise ses douze ans depuis qu'il a été inauguré ; que du chemin parcouru avec toutes les difficultés que cela a pu comporter ! Pouvez-vous nous faire une rétrospection ?

Bélanda Ayessa (B.A.): Il ne me paraît pas opportun, au point où nous en sommes, de faire une rétrospection sous le mode d'une plainte concernant les difficultés qui accompagnent chaque œuvre humaine. Dès le début, nous savions qu'il nous fallait nous armer de patience, d'une bonne dose d'inventivité et, comme on dit aujourd'hui, de résilience pour mener à bien le projet culturel qu'est le mémorial. Je dis projet, parce que ce qui s'est accompli hier augurait tant soit peu de ce qui se réalise aujourd'hui. Et nous poursuivons toujours notre marche.

L.D.B.: Que projetez-vous pour cette année nouvelle ?

B.A.: Nous allons maintenir nos activités autour des pôles bien connus. Il y a d'abord l'animation culturelle, constitutive du fonctionnement normal de notre

« Pour 2018, j'é mets le vœu que soit rendu un hommage mérité au sergent Malamine Camara. »

institution. Il faut y ajouter également la place faite à la présence de la création. Celle-ci concerne particulièrement l'hospitalité offerte à nos différents partenaires qui trouvent ici un espace de vitalité et de brassage, de croisement et de transversalité. A ce propos, je dois souligner la dimension interculturelle qu'appelle une telle ouverture au monde de la culture. Enfin, une trajectoire d'activités sera axée sur la vulgarisation de la mémoire de Pierre Savorgnan de Brazza à travers des événements significatifs par leur portée historique et leur insertion à résonance culturelle.

Pour 2018, j'é mets le vœu que soit rendu un hommage mérité au sergent Malamine Camara, qui était un loyal et fidèle compagnon de Savorgnan de Brazza. C'est grâce à l'intrépidité de ce sergent séné-

galais que l'explorateur Morton Stanley n'a pu planter le drapeau belge sur la rive droite du Congo. Sans Malamine Camara, le Congo ne serait donc que le prolongement de Kinshasa (Léopoldville). L'ambassadeur du Sénégal au Congo et moi-même avons entrepris des démarches dans ce sens auprès de nos autorités respectives et avons obtenu leur assentiment. Je crois que nous



Pierre Savorgnan de Brazza

sommes sur la bonne voie. C'est une question de temps. Nous restons persuadés que le drapeau sénégalais planera aux côtés des autres étendards et cela sera une façon de rendre justice à Malamine Camara, ce digne fils d'Afrique.

L.D.B. Etes-vous satisfaite de l'évolution des travaux du deuxième module du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza ? Ce que vous souhaitez obtenir comme résultat se concrétise-t-il ? Et comment sera structuré ce deuxième module ?

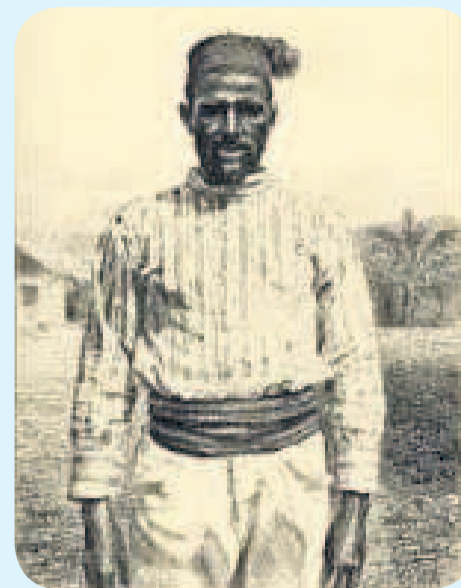


La directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

B.A.: Les travaux gardent toujours leur cap de réalisation. Ils avancent et je me réjouis du niveau atteint maintenant. Cela nous rassure. Tout ceci a été rendu possible grâce à l'intervention avisée du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à qui nous disons notre profonde reconnaissance pour son implication personnelle dans la réalisation de cet édifice, œuvre léguée à la postérité de notre pays. Comme vous savez, ce deuxième module qui s'érige devra trouver sa place dans un ensemble architectural et fonctionnel, à la mesure du projet culturel qu'est le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Il nous appartiendra de lui donner une vie interne, avant d'en exposer le contenu au grand public. J'en avais déjà dit un mot dans ce même journal, il y a déjà plusieurs mois. La configuration que prendra le complexe en édification permettra de retrouver un nouvel élan et de renforcer la variété de nos activités.

L.D.B. Depuis plusieurs mois déjà, nous parlons de la nécessité d'acheminer sur le Congo des archives congolaises qui se trouveraient dans quelques pays d'Europe, notamment en France et en Italie. Qu'en est-il à ce jour ?

B.A.: La préoccupation demeure. C'est une démarche de longue haleine. Comme je l'ai indiqué souvent, il y a deux initiatives à entreprendre : acquisition et res-



Le sergent Malamine Camara

titution. L'une et l'autre ont un même objectif. Il s'agit de doter le Mémorial d'un patrimoine dont la conservation en ce lieu désormais reconnu contribuera à son rayonnement. Rien ne peut expliquer que ce qui revient au Congo puisse se réfugier ailleurs. En outre, le travail de quête et d'acquisition repose sur la nécessité d'enrichir notre fonds documentaire. Je reste persuadée que c'est en constituant un tel patrimoine que la valorisation de cet espace deviendra une réalité référentielle. Ce sera alors un grand réservoir où l'on viendra puiser la substance séminale des recherches historiques et culturelles.

L.D.B. Le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, a fait une visite d'inspection, le vendredi dernier, dans le chantier de la construction de ce deuxième module. Quelles ont été ses premières impressions ?

B.A.: A l'issue de sa visite de terrain, le ministre de la Culture et des arts a accordé une interview à la presse. J'en retiens, pour ma part, le satisfecit qu'il a exprimé particulièrement autour de l'état d'avancement des travaux. Il a aussi fait une projection sur le rôle que ce deuxième module est amené à jouer dans l'espace culturel congolais qui, à ce jour, ne dispose pas d'une telle infrastructure. J'y ai trouvé encouragement et confiance pour le travail que nous accomplissons. Une telle visite est aussi une marque d'engagement de notre autorité de tutelle pour aider le mémorial à prospérer dans le champ d'action qui est le sien.

L.D.B. Aujourd'hui, nous trouvons dans les jardins du mémorial un bistrot dénommé « Le Bistrot de Brazza ». Qu'en est-il ?

B.A.: D'abord, je tiens à féliciter et à encourager les animateurs du « Bistrot de Brazza ». C'est un lieu très sympathique à l'image de Savorgnan de Brazza. En plus, comme dans tous les grands musées, il se crée un engouement autour de cette terrasse. Non seulement parce que c'est joli mais surtout parce que on y mange bien ! Vous y êtes donc convié. Plus sérieusement, nous avons voulu lier l'utile à l'agréable. Un coin gastronomique dans un tel cadre participe de la volonté de rendre possible une certaine convivialité entre celles et ceux qui viennent au mémorial. Vous avez sans doute remarqué que le positionnement du « Bistrot de Brazza » s'accommode adéquatement dans l'occupation de l'espace du jardin. Voilà ! C'est un espace d'utile convivialité.

Propos recueillis par Bruno Okokana